



Maison de la Gibauderie



MAISON
DE LA GIBAUDERIE

Assemblée Générale du Samedi 25 mai 2024

Rapport moral, rapport d'activité et rapport financier 2023

Rapport d'orientation et budget prévisionnel 2024

1. RAPPORT MORAL 2023	4
2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023	6
A. Evaluation continue et transversale du Projet d'animation globale 2023 2026 de l'Association.....	6
1. Le lien social	8
2. L'accès aux droits	8
3. La Citoyenneté	9
4. La Transition écologique	10
B. Bilan d'activités	11
1. Petite enfance, enfance et jeunesse.....	11
a. L'accueil de loisirs de 3 à 14 ans	11
b. Le secteur jeunes : 14-18 ans.....	18
c. Coordination éducative territoriale	21
2. Les familles	22
3. Bien vieillir à la Gibauderie	28
4. Les actions pour tous	32
5. Prêt de salle – soutien à la vie associative et démocratique	39
6. Le Conseil de quartier	40

7.	Animer le projet associatif	41
a.	Partenariats et affiliation	41
b.	Vie des instances statutaires	43
c.	Ressources humaines bénévoles	45
d.	Ressources humaines salariées	45
3.	RAPPORT FINANCIER 2023	49
4.	RAPPORT D'ORIENTATION 2024	69
5.	BUDGET PREVISIONNEL 2024	69

1. RAPPORT MORAL 2023

La Maison de la Gibauderie poursuit, à travers ses multiples activités, des objectifs sociaux complémentaires.

Le premier objectif est celui de la convivialité et le développement du lien social. Non seulement la Maison de quartier a proposé une multitude d'occasions de rencontre (dans nos murs ou à l'extérieur), mais elle agit concrètement contre l'isolement des plus âgés ou des parents seuls. A ce propos le secteur « Bien vieillir » a pris un essor que je salue, grâce à l'investissement considérable des salariés et bénévoles : 126 personnes différentes ont été en lien avec la Maison et on enregistre un total de 79 temps collectifs pour ce public âgé désireux de conserver une vie sociale.

Notre Maison œuvre aussi pour développer, encourager la citoyenneté, la conscience d'appartenir à un groupe social, la conscience que la vie en groupe nécessite des débats et des décisions. C'est pourquoi nous sommes, fondamentalement, reconnus comme une institution d'éducation populaire.

En parallèle, nous avons à cœur la justice sociale, ou, pour le dire autrement, la lutte contre les inégalités et tous les freins que subissent les plus faibles d'entre nous, qu'il s'agisse de pauvreté, de handicap, de vieillesse ou de monoparentalité. Nous sommes aujourd'hui bien repérés dans le quartier comme un lieu ressource pour améliorer les conditions de vie grâce à un meilleur accès aux droits.

Enfin nous avons mis l'accent sur la nécessaire transition écologique. En effet notre mode de vie consomme trop de ressources, trop d'eau, trop d'énergie, trop de matières premières. Nous devons apprendre à vivre plus sobrement et à générer moins de déchets. Cette « sobriété » s'apprend, s'expérimente, c'est une évolution, une transition et la Maison de quartier a joué son rôle sur le sujet en acculturant ses salariés et ses usagers et en menant des actions concrètes de sobriété.

Notre rapport d'activité montre l'ampleur du travail et de l'engagement fourni par les salariés et par les bénévoles pour atteindre ces objectifs. 20 salariés (pour 15 ETP) et 80 bénévoles (représentant 3,5 ETP : 5200 h) ont produit une masse considérable d'actions destinées à remplir le contrat que nous avons conclu avec nos deux financeurs principaux : la Ville et la CAF.

Qqs chiffres pour 2023 :

La MG a accueilli 298 enfants différents dans les accueils de loisirs 3-10 ans, et 129 jeunes de 11 à 18 ans. Soit 427 mineurs. Je salue l'engagement sans faille de l'équipe d'animateurs qui œuvre pour que cet accueil de loisirs bénéficie à toutes les familles qui le souhaitent et qui organise un partage des places pour n'exclure aucun enfant. Cette mission est de plus en plus difficile car le nombre de places ne permet plus de faire face à la demande. Je salue aussi le parti-pris de l'épanouissement de l'enfant, qui est très visible dans le fonctionnement de cet Accueil, ce qui correspond à l'objectif de construction de soi, d'estime de soi.

L'aide aux familles et à la réussite scolaire bénéficie à 50 enfants différents, entourés par 4 animateurs et 13 bénévoles.

La Maison a aussi accueilli des centaines d'habitants adultes dans des activités très diverses, des plus informelles (comme l'accueil dans le hall pour lire le journal ou s'asseoir un moment au calme) jusqu'au plus structurées (sorties, activités avec un intervenant, spectacles ou conférences), animées par un salarié et/ou un bénévole.

Enfin 52 associations ont utilisé nos locaux, gratuitement ou à titre payant selon les cas.

Pour terminer j'ajoute que nous nous sommes dotés d'un outil d'évaluation continue de notre action. Tous les 6 mois nous faisons le point sur notre capacité à atteindre nos objectifs : nous analysons nos succès et nos échecs. Ce pilotage par objectifs réunit tous les salariés et les

bénévoles volontaires dans une séance commune, il resserre les liens entre nous tous et il est précieux pour ajuster au mieux, notre action quotidienne.

Néanmoins un point négatif tempère cette satisfaction pour 2023 : l'augmentation de nos charges (inflation, augmentation des salaires de la convention collective) ne nous permet pas de maintenir ce niveau d'activité pour l'année 2024. Ce sera l'objet du rapport d'orientation qui suivra.

La Présidente de l'association pour le CA

Sophie Jousseume

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

A. Evaluation continue et transversale du Projet d'animation globale 2023 2026 de l'Association

La Maison de la Gibauderie a choisi d'agir en faveur de 4 objectifs tout au long de son projet 2023 2026 :

- L'accès aux droits : Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie et le lieu où elle habite doit pouvoir connaître ses droits et être informée sur les moyens de les faire valoir (on parle de droits à la santé, aux loisirs, à la protection, au travail, à l'éducation, à l'expression, à la culture... et plus largement le droit à la dignité et la sécurité)
- La citoyenneté : C'est ici la pleine reconnaissance aux personnes de leur droit à participer aux décisions publiques quelles que soient leur situation et l'échelle géographique (quartier, ville, pays).
- La transition écologique : La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète. Opérant à tous les niveaux, la transition écologique vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.
- Et le lien social : Le lien social c'est l'ensemble des relations sociales qui unissent des individus. On vise ici la lutte contre l'isolement.

6

La Maison de la Gibauderie a également choisi de piloter son projet quadriennal d'une manière différente en évaluant de manière continue son avancée et en impliquant toute l'équipe salariée et bénévole.

Concrètement, tous les 6 mois l'ensemble de l'équipe se retrouve pour une matinée d'échange dont l'objectif est d'évaluer (valoriser nos avancées et analyser nos échecs) et de choisir les orientations de travail pour les 6 mois suivants.

2 matinées ont eu lieu depuis le lancement du nouveau projet les 14 octobre 2023 et 30 mars 2024.



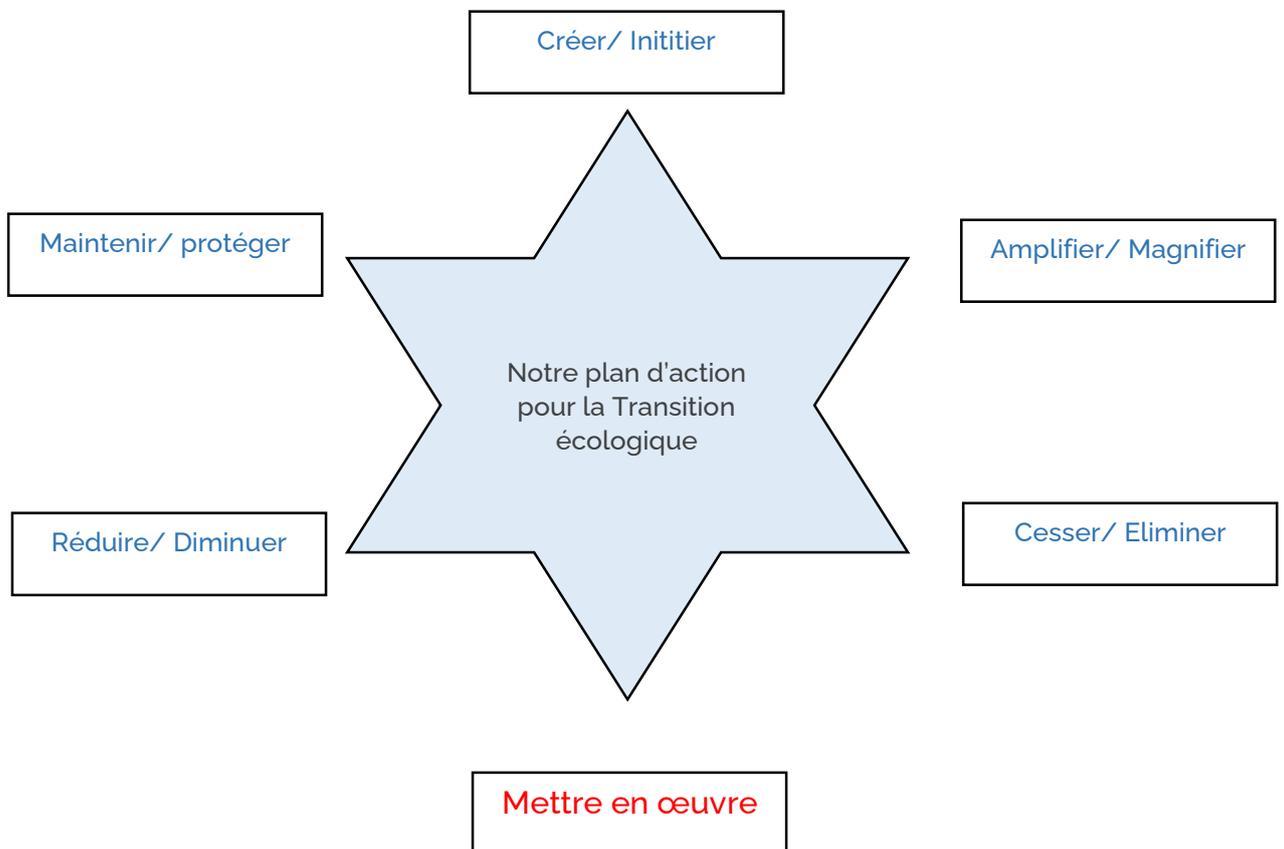
1^{ère} séance de pilotage/ évaluation des 4 cercles

Notre méthode se déroule en 2 temps :

1^{er} temps : Que fait la Maison de quartier et quel est son impact ?

Contribution de la Maison de la Gibauderie à : la Transition écologique	
Les actions menées par la Maison de quartier : <ul style="list-style-type: none">- Atelier vélo- Consommation locale-	Les preuves de réussite : <ul style="list-style-type: none">- Le changement de comportement des habitants-
	Les preuves d'échec : <ul style="list-style-type: none">- Tensions entre cyclistes et automobilistes.

2^{ème} temps : Etoile du changement : quel est notre plan d'action pour les 6 prochains mois ?



1. Le lien social

Nos nouvelles actions en faveur du lien social	Les freins au lien social	Ce que nous décidons d'améliorer
<ul style="list-style-type: none"> • Un meilleur repérage et approche des nouveaux habitants via la rentrée scolaire et les opérations d'aller vers. • Des actions intergénérationnelles nouvelles ou reprises depuis la fin du COVID : Soirée sénior/ familles, des après-midi jeux sénior/ Accueil de loisirs, etc... • Approche par petit groupe à l'ALSH et au CLAS qui favorise le lien entre les enfants et l'adulte bénévole. • Une journée par semaine de vacances scolaires réunissant tous les enfants de la maternelle à au secteur jeunes. • Retour des soirées festives à l'accueil de loisirs. • Grand repas de remerciements aux bénévoles et aux salariés. • 1^{ères} journées de la femme • Davantage de projets intégrant les établissements scolaires et les publics de l'association (ex : projet musical tradition du Poitou, Parlons d'Algérie...) • Davantage d'animations dans le Parc de la Gibauderie • + de bénévoles à l'accueil de loisirs et au réseau d'entraide bénévoles • Présence renforcée des parents à l'Accueil de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des horaires d'accueil. • Les horaires décalés du secteur jeunes diminuent les temps de rencontres avec les autres tranches d'âge. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la présence des parents à l'ALSH • Accentuer le travail entre les équipes des différents secteurs (Bien vieillir, familles, enfance) • Développer des temps de cohésion entre bénévoles et salariés • Accentuer l'accès à la mobilité pour les séniors sur nos activités Bien vieillir. • Accentuer la communication familles • Mener une réflexion sur l'offre d'activités pour les adultes seuls. • Créer d'autres activités « porte d'entrée » sans inscription

Les indicateurs potentiels pour évaluer notre action en faveur du lien social :

- Fréquentation des activités
- Fidélité des adhérents (longévité des adhésions)
- Nombre d'espaces offerts par l'association avec une mixité d'âge et de revenus)
- Nombre et âge des bénévoles
- Engouement pour les publics mineurs pour les rencontres avec d'autres publics
- Impact de la réduction de l'accueil sur le lien social
- Les amitiés développées grâce à l'Association
- Témoignages d'habitants sur leur parcours à la Maison de la Gibauderie

2. L'accès aux droits

Nos nouvelles actions en faveur de l'accès aux droits	Les freins à l'accès aux droits	Ce que nous décidons d'améliorer
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'actions pour le répit parental 	<ul style="list-style-type: none"> • La permanence du conseiller numérique de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la précarité alimentaire

<ul style="list-style-type: none"> • Des journées de la femme offrent des temps de discussion sur les droits des femmes. • Augmentation du nombre d'enfants en situation de handicap. • Renforcement du lien avec le Service social du Département pour débloquer des situations • Un club sur les droits au Gibau' coup de pouce 	<p>Ville temporairement interrompue</p> <ul style="list-style-type: none"> • La MG n'est pas encore repérée comme un lieu d'accès aux droits • Formation insuffisante de l'équipe sur l'accès aux droits • Pas de place en crèche pendant les ateliers de français 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion des équipes dédiées à l'accès aux droits • Evolution du groupe de participants aux journées de la femme en un groupe de parole • Evolution des propositions liées à l'accès au numérique • Recensement des expressions de difficultés d'accès aux droits • Solliciter des places en crèches pour les parents lors des ateliers de français ou autres actions.
---	---	---

Les indicateurs potentiels pour évaluer notre action en faveur de l'accès aux droits :

- Réussite dans le déblocage de situations individuelles
- Départ en vacances grâce à l'Association
- Témoignage de l'école St Exupéry sur le parcours des enfants du Gibau' coup de pouce
- Fréquentation et Intégration des enfants en situation de handicap
- Accessibilité matérielle aux personnes en situation de handicap
- Visibilité de la MG comme lieu d'accès aux droits
- Persistance de la fracture numérique

3. La Citoyenneté

Nos nouvelles actions en faveur de la citoyenneté	Les freins à la citoyenneté	Ce que nous décidons d'améliorer
<ul style="list-style-type: none"> • Un renforcement et des innovations au sein de l'accueil de loisir émancipateur • + d'habitants impliqués dans le renouvellement des projets Familles et Accueil de loisirs • Revues de presse + étayées. Abonnement au Monde accessible à l'accueil et utilisé en revue de presse. • Des projets porteurs de débats citoyens (Algérie, Chili). • Participation à des chantiers citoyens au-delà de la MG : • Chantier à 10 MQ sur la Transition écologique 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible fréquentation des ateliers de français • Faible participation aux Budgets participatifs et participants non représentatifs de la diversité du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • S'abonner à des revues citoyennes pour les jeunes comme le Petit quotidien. • Développer des temps d'échanges/ formation en équipe sur des sujets de société • Développer les outils pour développer l'esprit critique au CLAS • Rappel des règles de vie et gestion des conflits

<ul style="list-style-type: none"> • Les banquets citoyens dans le cadre du Congrès des CS avec les collectifs séniors et Inclusion du handicap. • Une meilleure régulation des comportements d'enfants ou d'adultes irrespectueux du vivre ensemble grâce à la réaction de toute l'équipe • Des temps d'échanges en équipe sur des sujets de société (terrorisme, émeutes, laïcité) pour une meilleure compréhension/ culture générale. • Affichage d'actions locales et accueil d'associations militantes 		
---	--	--

Les indicateurs potentiels pour évaluer notre action en faveur de la citoyenneté :

- Nombre de temps d'échanges/ formation dans l'équipe sur des sujets de société
- Diversification des publics des budgets participatifs grâce à une action de la MG
- Nombre d'habitants qui viennent à la MG comme porteurs d'idées, de projets
- Chiffrage des participations bénévoles aux instances de l'Association
- Accompagnement de collectifs d'habitants mobilisés pour l'accès à leurs droits

4. La Transition écologique

Nos nouvelles actions en faveur de la Transition écologique	Les freins à la Transition écologique	Ce que nous décidons d'améliorer
<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un apprenti BPJEPS Environnement et d'un apprenti DEJEPS Environnement partagé avec les 10 MQ. • Multiplication d'actions en lien avec la Transition écologique au sein des accueils de loisirs et du CLAS inscrits dans les projets pédagogiques. • Projets habitants : jardins partagés et atelier vélo. • Chantier à 10 MQ sur la Transition écologique • Une revue de presse régulièrement basé sur des sujets de TE • Un mode de fonctionnement MG respectueux de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • Conso locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible fréquentation de certaines actions en lien avec la Transition écologique • Pas de compost sur l'école maternelle où se trouve notre accueil de loisirs maternelle. • Notre consommation alimentaire est encore très dépendante de la Mairie (suremballage des pique nique, gaspillage alimentaire) • Notre consommation est encore essentiellement basée sur les grandes surfaces. • Pas d'abri pour les vélos. 	<ul style="list-style-type: none"> • Clean Walk (marche verte de ramassage des déchets) • Relancer les opérations de Vide ta chambre ou d'une gratifieria • Se rapprocher des circuits courts pour améliorer notre impact en terme de consommation. • Moins de viande dans les repas collectifs • Renforcer le lien entre la MG et les associations spécialisées. • Favoriser le pedibus et les mobilités douces • Une opération au marché avec les invendus pour cuisiner un repas collectif.

<ul style="list-style-type: none"> • Séjours + respectueux de l'environnement • Sortie en mobilité douce ou mutualisée pour rentabiliser les cars. • Des mois thématiques sur des questions de transition écologique (comme l'eau au mois de mai) • Diagnostic sur l'implication des habitants par des étudiants de l'IRTS. • Accompagnement du collectif d'habitants mobilisés en faveur de l'accès à l'eau potable 		<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser tous les publics à la transition écologique via notamment : <ul style="list-style-type: none"> • des visites de sites comme la recyclerie • débat et ciné débat
---	--	---

Les indicateurs potentiels pour évaluer notre action en faveur de la Transition écologique :

- Fonctionnement de la MG :
 - o Qualité du tri
 - o Gaspillage
 - o Mutualisation
 - o Limitation des déchets
- Nombre d'actions et fréquentation des activités proposées en lien avec la Transition écologique
- Changement de comportement des habitants

B. Bilan d'activités

1. Petite enfance, enfance et jeunesse

a. L'accueil de loisirs de 3 à 14 ans

Depuis 2020, la Maison de la Gibauderie met en place un accueil émancipateur qui s'inspire d'une expérimentation de plusieurs maisons de quartiers affiliées à la Fédération des centres sociaux de la Vienne.

Dans les accueils de loisirs de la Maison de la Gibauderie, les jeux et les activités sont décidés et construits avec les enfants. Les animateurs sont présents pour les accompagner dans cette démarche et restent force de proposition pour favoriser la découverte.

Les enfants sont libres :

- De jouer seul ou à plusieurs ;
- De participer à une activité préparée par un animateur ;
- De décider et de construire à plusieurs une activité ou un jeu avec l'aide d'un adulte ;
- D'animer une activité accompagnée d'un animateur ;
- De construire un projet sur une durée longue ;
- De se détendre.

Les enfants décident de l'organisation et du fonctionnement des salles d'activités avec l'aide des animateurs.

Les enfants peuvent :

- S'exprimer sur leurs envies et la parole de tous est prise en compte ;
- Aménager les espaces ;
- Se déplacer librement ;
- Avoir accès à du matériel de manière autonome ;
- Se mélanger entre maternels, élémentaires et adolescents.

Focus sur une nouveauté cette année 2023 :

Chaque jeudi pendant les vacances scolaires, les maternelles qui sont habituellement accueillies dans l'école Evariste Galois viennent à la Maison de la Gibauderie. Nous nous retrouvons tous afin de partager toute la journée ensemble. Les enfants sont en libre circulation dans les espaces bien définies. Chaque salle a un thème (comme salle d'activités manuelles, salle de jeux de société, ...). Ce temps permet l'entraide entre enfants des différents secteurs, les enfants sont contents de se retrouver tous ensemble.

12

Renouvellement des projets pédagogiques :

En 2023, suite au renouvellement du Projet d'animation globale de l'Association, l'accueil de loisirs a renouvelé ses projets pédagogiques en associant l'équipe bénévole et salariée, les parents et les enfants.

Du printemps à l'été, les parents ont été consultés à la sortie des accueils de loisirs (2 temps) ou par un questionnaire envoyé par mail. Le nombre de participants est de 63 parents.

Les enfants ont eux aussi participé à des séances de réflexion autour des rythmes, des activités, du fonctionnement... de l'accueil de loisirs. Les enfants avaient différents outils interactifs à disposition pour répondre aux critères : comme la météo, des émoticônes verts ou rouges, du photolangage, du dessin, ...

Toutes les réponses récoltées nous ont permis de rédiger les projets pédagogiques de chaque secteur. Ces documents sont désormais accessibles en ligne sur notre site internet et à l'accueil sur demande.

Fréquentation en hausse en 2023 :

Nous avons connu une liste d'attente et des refus très importants sur les accueils de loisirs, notamment durant l'été 2023.

Cette situation est généralisée sur les accueils de loisirs de la ville et fait, en 2023, l'objet d'une étude de la Ville et de la CAF pour adapter l'offre d'accueil au public poitevin.

Favoriser le lien social et la citoyenneté :

En favorisant la construction personnelle au contact des autres

En renforçant le rôle des parents et des enfants au sein de la Maison de la Gibauderie et sur leur territoire

Permettre aux enfants d'accéder à leurs droits :

En garantissant leur droit à l'information

En assurant leur droit à la participation/ expression

En assurant leur droit à la culture et aux loisirs

En assurant leur droit à la protection

Sensibiliser et accompagner à la transition écologique :

En sensibilisant les enfants à la nature

En développant avec les publics des actions volontaires auprès de leur environnement

Inscription – de la place pour tous :

Les Accueils de Loisirs sont ouverts à tous. L'Association organise les modalités d'inscription de telle sorte que toutes les familles puissent en bénéficier.

Le système de partage des places permet une répartition équitable entre les familles. Les inscriptions sont possibles en présentiel comme en ligne.

Depuis septembre 2022, les modalités d'inscription se sont améliorées pour mieux prendre en compte les familles dont l'emploi du temps, notamment professionnel, évolue en cours d'année.

Nous ne donnons pas de planning d'activités lors des inscriptions, la programmation est définie avec les enfants quand ils viennent sur les accueils, les mercredis et les vacances.

I. Accueil de loisirs 3-5 ans

- Capacité d'accueil : 38 enfants pour les mercredis et 30 enfants pour les vacances.
- Nbre de mercredis et de semaines vacances scolaires : 36 mercredis et 56 jours de vacances (Vacances d'hiver, de printemps, d'été - 6 semaines et automne).
- Nbre d'enfants différents en 2023 : 152 enfants contre 136 en 2022.
- Nbre de familles différentes en 2023 : 134 familles contre 123 en 2022.
- Nbre d'heures en 2023 : 23 525 heures contre 21 990 en 2022.
- Taux de remplissage : 88,27 %
- Nous avons commencé, cette année, à chiffrer les refus :

Détail liste d'attente MATER : (contre 20 en 2022).

Vacances février	1
Vacances printemps	18
Vacances été juillet	48
Vacances été août	112
Vacances octobre	13

Partenariat : Nous travaillons en partenariat avec la crèche des lutins, l'EHPAD la Rose d'Aliénor et les centres sociaux du territoire.

Principales réalisations :

Hiver : hôtel à doudou/piscine/giboul'ympiade/inter-centre/cuisine/cinéma/musée St croix/

Printemps : piscine/club vidéo/sortie au marché/cuisine/ferme pédagogique/cinéma/ inter-centre/kermesse

Été : Parcours de motricité/ deviens animateur avec les jeunes/ jardinage/ Parc de Blossac/ Clean walk/ expérience scientifique/ fabrication d'instruments de musique/ piscine/ débat sur l'autisme/ festival conte en fête/ kermesse avec l'EHPAD/ cinéma/ projet éco durable/ sortie au marché/ cuisine/ land art/ photophore/ jeux sensoriels/ fabrication de bougie/ fabrication de savon/defiplanet/ permis vélo/ médiathèque/ musée St croix/ Mendés France

Automne : Initiation musique / médiathèque/ activité sensorielle/ grand jeu/ cinéma/ expérience scientifique/ inter-centre/ fabrication du système solaire/ festival de Ménigoute/ piscine / cuisine/ sortie Mendés France/ boom

Mercredis : Projet nature-environnement/ cuisine/ patinoire/ spectacle/ grand jeu avec l'EHPAD/ musée St croix/ sortie à Blossac/ activité avec l'EHPAD/ initiation musique/ expérience scientifique/

fabrication de nids d'oiseau/ parcours vélo/boite sensorielle/ spectacle/ plantation/ lecture UNICEF/ plantation/ patinoire/ activité EHPAD/ activité autour des droits de la femme/ médiathèque



Sortie nature à l'accueil de loisirs

II. Accueil de loisirs 6-10 ans

- Capacité d'accueil : 42 enfants pour les mercredis et 32 enfants pour les vacances
- Nbre de mercredis et de semaines vacances scolaires : 36 mercredis et 56 jours de vacances (Vacances d'hiver, de printemps, d'été 6 semaines et automne).
- Nbre d'enfants différents en 2023 : 146 enfants contre 156 en 2022
- Nbre de familles différentes en 2023 : 137 familles contre 133 en 2022
- Nbre d'heures 2023 : 25020 heures contre 25 000 en 2022
- Taux de remplissage : 93,51 %
- Si possible chiffrer les refus, liste d'attentes :

Détail liste d'attente élémentaire 2023 contre 117 journée enfants refusées en 2022

Vacances février	19
Vacances printemps	4
Vacances été juillet	89
Vacances été août	43
Vacances octobre	5

Partenariat : Nous travaillons en partenariat avec l'EHPAD la Rose d'Aliénor, les centres sociaux du territoire.

Principales réalisations :

Hiver : Stage d'animation natation et secourisme / Stage d'animation théâtre / Inter-centres avec la Blaiserie et le Local /Sortie musée St Croix/ Ateliers cuisine/ Sorties Cinéma / Quizz contact avec les étudiants de la faculté de mathématiques.

Printemps : Projet d'animation Gibo'reporter / Inter-centres avec la Comberie et le Local / Sortie cinéma + piscine + bois de St Pierre/ Ateliers cuisine/Sortie avec les familles à Family Park/ Grand jeu Among'us avec les ados/ Organisation d'un temps festif pour les parents.

Été : Séjours dans le marais Poitevin + Chauvigny/Conte en fête/Inter-centre à la Blaiserie + Mille Bulles/Initiation Rugby (avec le stade Poitevin) /Kermesse avec La Rose d'Aliénor/Initiation natation (avec action sauvetage) /Festival ludique international de Parthenay/Sortie cinéma + piscine /Yoga du rire/Equitation + Escalade + Escrime + Flag football (avec les éducateurs sportifs de la ville) /Le village Médiéval à la Maison de la Gibauderie (semaine émancipatrice inter-secteurs).

Automne : Sortie au festival ornithologique de Ménigoute / Inter-centres avec le PEC et la M3Q/ Prépare ton repas/ Tournois de cartes Pokemons/Atelier couture/Sortie cinéma + piscine/ Sortie escalade « The roof » avec les ados/Ateliers cuisine/Découverte sportive taekwondo/Organisation d'un temps festif casino d'halloween pour les parents.

Mercredis : Spectacles vivants « Les petits devant les grands derrières »/Sorties patinoire + cinéma + bois de St Pierre/Givray/St Cyr + Laser game + bowling /Club nature/Inter-centres/Découverte danse traditionnelle Chilienne + collage sur tissus/Sortie médiathèque/Grand jeu « Les meilleurs pâtissiers » avec les ados + chasse aux Pokemons + sensibilisation aux handicaps/ Ateliers cuisine/ Participation à l'exposition collective des Giboul'dingues/ Participation à la fête de quartier/ Activités avec l'EPHAD/Sortie vélo sur le quartier + atelier réparation (dans le cadre de mai à vélo)/ Participation à « Droit au but » (tournoi de foot inter-quartiers organisé par Cap Sud).

15



Séjours dans le marais Poitevin

III. Accueil de loisirs 10-14 ans « Gibau'bouge »

- Capacité d'accueil : 12 ados pour mercredi et les vacances
- Nbre de mercredis et de semaines vacances scolaires : 36 mercredis et 56 jours de vacances (Vacances d'hiver, de printemps, d'été 6 semaines et automne).
- Nbre d'enfants différents en 2023 : 89 adolescents
- Nbre de familles différentes en 2023 : 80 familles
- Nbre d'heures par rapport à la capacité et aux heures : 9 615 heures
- Taux de remplissage 85 %
- Si possible chiffrer les refus, liste d'attentes
Détail liste d'attente secteur adolescents contre 75 journées enfants refusées en 2022.

Vacances février	35
Vacances printemps	17
Vacances été juillet	85
Vacances été août	47
Vacances octobre	22

16

Partenariat : Partenariat avec Ekidom pour une journée au volley, Partenariat avec le club de rugby, Partenariat avec le Taekwondo et le football Américain. Partenariat avec des étudiants dans le cadre d'un projet autour des réseaux sociaux.

L'animatrice et l'animateur jeunesse sont présents au sein du collège Ferdinand Clovis Pin pendant la pause méridienne. Leur présence permet de créer un lien avec les jeunes mais aussi de mettre en place des projets. L'animateur jeunesse participe à l'animation du Conseil de Vie Collégienne. L'un des projets de cette année est l'aménagement du foyer du collège, lieu de présence des animateurs.

Les adolescents du secteur ont mis en place une vente de petits pains au sein du collège afin de financer leur voyage.

De plus, des étudiants ont proposé une aide aux brevets en mathématiques.

L'animateur jeunesse a aussi proposé une aide aux brevets durant 7 séances.

Nous avons aussi organisé le bal des 3ièmes.

Principales réalisations :

Hiver : cuisine, activité avec le secteur Bien Vieillir, décoration de la salle, quizz avec des étudiants en Mathématiques/ projet de création d'un spectacle/ Troc Patate

Printemps : Cuisine, Gib'reporter, journée au volley, sortie à Family Parc, exposition au Miroir, Activité autour de Bollywood.

Été : rugby, sortie à la plage, sortie au FLIP, Inter centre avec la Pousse, basket 3X3, cuisine, Football Américain, Secourisme, Jeux sportifs, Origami, Argile, Tir à l'arc, Top chef, Olympiades, Piscine, activité définie par les ados présents les jours même, séjour à Chinon.

Automne : Cuisine, The roof, olympiades, activité Manuelle, stage Taekwondo, Blind Test, sortie à la Patinoire, Sortie à la Piscine.

Mercredis : Patinoire, grand jeux, Médiation animale, Cuisine, Piscine, Accrobranche, jeux de société, cleanwalk, Olympiades avec le secteur BV, Débat sur les réseaux sociaux avec les étudiants., spectacle au TAP



Séjour à Chinon

b. Le secteur jeunes : 14-18 ans

Objectifs :

- Favoriser l'inclusion des jeunes
- Accompagner la citoyenneté des jeunes

➤ Capacité d'accueil : 12 jeunes pour mercredi et les vacances

- Nbre d'enfants différents : 40 jeunes
- Nbre de Chantiers : 1 chantier loisirs
- Nbre de familles différentes en 2023 : 36
- Taux de remplissage : 52,24%

18

Evaluation du projet jeunesse en 2023 :

Objectif Général	Objectif Opérationnel	Élément de preuves	Indicateurs	04/07/2022	01/09/2022	08/03/2023	06/06/2023	31/12/2023
Favoriser l'inclusion des jeunes	Développer les liens entre MG et Jeunes et entre jeunes	L'animateur, voire la MG est une ressource pour les jeunes du quartier	Nbre de jeunes de 14 ans à 18 ans utilisant les services de la MG	77	99	170		
			Nbre de followers sur Instagram	164	192	400	419	521
	Recueillir leurs besoins et leurs envies	Les animateurs sont formés à l'écoute active	Les animateurs sont ils formés ? Oui / Non	Non	Non	en cours	Oui	Oui
		Les besoins et envies sont identifiés et font l'objet d'une action si jugé pertinent	Les besoins et envies sont recensés et traités	4 besoins et envies hors loisir ont été identifiés dont 3 collectif et 1 individuels. 3 besoins ont été accompagnés et 1 jugé non opportun.	6 besoins et envies hors loisir ont été identifiés dont 6 collectif et 5 individuels. 5 besoins ont été accompagnés et 2 jugé non opportun.	13 besoins et envies	15 besoins et envies	
Accompagner les jeunes sur leurs problématiques quotidiennes	Les jeunes sont accompagnés	Nbre de jeunes accompagnés ou orientés sur des problématiques.	1 jeune	1 jeune	4 jeunes	4 jeunes	6 jeunes	
Accompagner la citoyenneté des jeunes	Renforcer leur rôle au sein de la Maison de la Gibauderie (exemples : programmation d'activités, projet jeunesse, projets collectifs, fête de quartier, séjour)	La programmation est co construite avec les jeunes	Part des actions qui sont proposées par des jeunes ou jeunes et animateur	33%	30%	31%	31%	29%
		Les jeunes sont impliqués dans la MG.	Nbre de jeunes impliqués dans l'organisation de la vie du centre (Projet)	3	4	16	16	20
		Des actions collectives sont organisés	Nbre d'actions collectives menées	4	4	4	4	4
	Renforcer le rôle des jeunes au sein de la société (exemples : actions d'intérêt général, chantier loisirs, aménagement du territoire, réseau jeunes départemental et national)	Des actions citoyennes sont organisés en dehors de la MG	Nbre d'actions citoyennes menées en dehors de la MG	1	1	1	1	1
		Les jeunes sont impliqués dans les actions citoyennes	Nbre de jeunes impliqué dans une action citoyenne en dehors de la MG	6	12	12	12	20

Sur la thématique « Favoriser l'inclusion des jeunes », l'objectif opérationnel de développement de liens entre la Maison de la Gibauderie et les jeunes ou entre les jeunes eux-mêmes est réussi. On remarque une progression du nombre des jeunes utilisateurs des services offerts par la Maison de la Gibauderie, ce qui traduit une plus grande inclusion de cette population. Cette progression s'observe sur les autres indicateurs quantitatifs traduisant une meilleure communication des actions de la Maison de la Gibauderie et une meilleure création de liens.

Cette création de liens est aussi observée avec la mise en place du partenariat avec le lycée Camille Guérin et son internat : les jeunes ont pu se rencontrer, ouvrir leurs cercles sociaux, se mélanger et créer de nouvelles amitiés qui n'auraient pas pu se créer sans notre intervention.

Les deux objectifs opérationnels sur le recueil de besoins et des envies des jeunes, ainsi que leur accompagnement sur des problématiques quotidiennes ne sont pas évalués dans cette grille d'évaluation avec des indicateurs qualitatifs. Néanmoins, grâce aux retours de l'animateur du secteur 14-18 ans, on remarque que l'ouverture de ce secteur a été un bienfait pour cette tranche d'âge avec des confidences et des partages de vie.

Outre l'aspect social, les jeunes sont aussi inclus dans l'organisation des activités de la Maison de la Gibauderie.

Partenariat :

Partenariat avec EKIDOM.

- Pour le chantier en partenariat avec Ekidom, les jeunes ont repeint deux locaux situés Rue Pablo Picasso et Rue Vincent Van Gogh. 6 jeunes ont participé à ce chantier qui s'est déroulé sur 4 matinées en août 2023. Chaque jeune qui a participé au chantier recevait en contrepartie 15 € par matinée de présence (financé par Ekidom).

Lycée :

L'animatrice et l'animateur jeunesse ont continué d'intervenir auprès des internes 2 mercredis soirs par mois. Ce temps est apprécié par les élèves et l'équipe vie scolaire. L'animateur est présent au sein du Conseil de Vie Lycéenne. Ils ont organisé le bal des terminales.

19

Principales réalisations :

Action :

Afin de financer leur séjour, les jeunes mettent en place des actions d'autofinancement. Les jeunes lavent les voitures deux fois dans l'année. En contrepartie, les usagers récompensent les jeunes en donnant une somme d'argent libre. Les jeunes assurent les buvettes lors des spectacles et événements de la Maison de la Gibauderie. Lors de ces événements les jeunes cuisinent des crêpes et font des jus de fruits maison. Ils ont mis en place une vente de petits pains au sein du collège Ferdinand Clovis Pin.

Activités :

Sortie au lazer game / Bowling / Escape Game / activité autour de réseaux sociaux / action d'autofinancement / Grands jeux / Temps d'accueil libre / Sortie au Futuroscope / Sortie au cinéma / Cuisine / Cleanwalk /

Séjour à Paris :

Un séjour à Paris durant les vacances de février 2023 fut organisé par les jeunes. 12 jeunes sont partis en séjour accompagnés de 2 animateurs. Les jeunes ont participé à l'élaboration de ce séjour en le construisant ensemble, accompagnés de leur animateur. Les jeunes ont mis en place des actions afin de financer ce séjour. Ils ont vendu des crêpes et des jus lors de différentes manifestations (Fête de quartier, spectacle, bistrot d'été ...), lavage de voitures, vente de brioches et monté un dossier de financement de la CAF.

Lors de ce séjour, les jeunes ont visité l'Assemblée nationale et le sénat. Ils ont participé à l'élaboration d'un repas dans le cadre d'une cantine solidaire. Ils ont visité le Château de Versailles et le musée Grévin ainsi que l'Opéra.

Suite à ce temps, une rencontre avec le député Sacha Houlié fut organisée. Les jeunes ont pu échanger avec lui sur son rôle au sein de l'assemblée. Certains jeunes ont choisi ce projet pour leur oral de brevet.

Séjour d'été :

Un deuxième séjour fut organisé durant l'été. 15 jeunes et 3 animateurs sont partis en séjour à Brem sur Mer du 17 au 21 juillet 2024. Ce séjour fut organisé par les jeunes grâce à des actions d'autofinancements comme le lavage de voiture, la vente de brioches ou la tenue de buvette lors d'événement au sein de la structure. Lors de ce séjour l'objectif principal était de profiter des lieux et des vacances.



Séjour à Brem-sur-Mer

c. Coordination éducative territoriale

COORDINATION EDUCATIVE TERRITORIALE (C.E.T)	
<p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Renforcer localement la notion de communauté éducative. Animer la concertation entre les différents acteurs éducatifs locaux.</p>	<p>Contenu :</p> <p>Réunion trimestrielle des acteurs éducatifs du quartier pour échanger sur nos préoccupations communes liées à l'enfance, l'éducation, la famille et la scolarité.</p> <p>Réunions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Janvier : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La Maison de la Gibauderie a présenté son nouveau Projet d'animation globale 2023 2026. ✓ Il a aussi été question d'une meilleure coordination entre acteurs éducatifs pour repérer et accompagner les familles en difficultés et d'une enquête menée par la Maison de la Gibauderie sur la sécurité routière suite à la mobilisation des parents. ✓ Mars : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La ville a présenté son Projet éducatif global. ✓ Mai : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des démarches d'auto évaluation de l'éducation nationale ✓ Echanges autour de la mobilisation des parents. ✓ Septembre : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunion de rentrée et échanges d'informations sur les modifications de cette nouvelle année (effectifs de classes, recrutement...)
<p>Partenaires éducatifs :</p> <p>Service Éducation de la Ville, Crèche les Lutins, Ecoles maternelles du Petit Tour et Evariste Galois, Ecole élémentaire Saint-Exupéry, Collège Ferdinand Clovis Pin et Lycée Camille Guérin, Associations et Fédérations de parents d'élèves de ces 5 établissements, Responsables des accueils périscolaires municipaux des 3 établissements de l'élémentaire, animateurs, Responsables Enfance, Jeunesse et Familles de la Maison de la Gibauderie</p>	
<p>Ressources humaines :</p> <p>Coordination par la direction de la Maison de la Gibauderie</p>	

2. Les familles

Objectifs spécifiques :

- Favoriser les liens intra et interfamiliaux
- Soutenir la fonction parentale
- Informer, communiquer et mobiliser les familles sur les actions de la Maison de la Gibauderie
- Co-construire les actions avec les familles
- Inclure des familles dans la vie de quartier

ACCUEIL INDIVIDUEL	<p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Accompagner et soutenir la fonction parentale. Ecouter, informer, orienter les familles et les accompagner si nécessaire. Apporter un soutien personnalisé dans la mesure du possible, en complémentarité avec les travailleurs sociaux.</p>	<p>Contenu :</p> <p>La Référente Familles, de formation assistante de service social, se tient à la disposition des familles qui la sollicitent pour les recevoir de façon individuelle. Une salle est disponible au sein de la structure pour assurer la confidentialité. L'agent d'accueil est informé de la possibilité de cet accompagnement ; quand elle identifie des difficultés particulières, elle oriente les familles vers la Référente Familles qui travaille avec les acteurs éducatifs et les acteurs sociaux du territoire lorsque cela est nécessaire. Depuis la prise de fonction de Sandra DORAY DUFAUD en 2020, cette action est redevenue possible, la salariée est identifiée. Au-delà de l'accueil, les personnes sont orientées grâce au bouche à oreille.</p>
	<p>Public :</p> <p>48 familles sont accompagnées dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). 13 personnes ont été accompagnées dans le cadre de démarches sociales.</p>	<p>Moyens :</p> <p>Présence de la Référente Familles du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la Maison de la Gibauderie.</p>

BIBLIOTHEQUE DE RUE	<p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Aller à la rencontre des familles et rendre visible la complémentarité de l'Education Nationale et de l'éducation populaire.</p> <p>Utiliser le livre comme média ludique et symbolique entre l'école et la Maison de la Gibauderie.</p> <p>Animer un espace mitoyen entre le scolaire et l'extrascolaire.</p>	<p>Contenu :</p> <p>Fréquence : un vendredi soir par mois 11 séances ont eu lieu en 2023.</p> <p>Durée : 1h30, de 16h00 à 17h30</p> <p>Lieu : en extérieur sur l'allée mitoyenne entre l'école et la Maison de la Gibauderie et/ou dans le parc de la Gibauderie. Repli dans le hall de la Maison de la Gibauderie ou dans la salle conviviale en cas d'intempérie.</p> <p>Animation : Association le Clou Chauvigny.</p> <p>Accueil : la Référente Familles va à la rencontre des familles, invite à rejoindre le lecteur, informe sur les projets de l'Association et les prochaines animations.</p>
	<p>Public :</p> <p>Environ 30 familles différentes ont participé à la bibliothèque de rue en 2023 (environ 60 enfants). En moyenne, 7 familles étaient présentes à chacune des séances.</p> <p>Les enfants du CLAS participent à ces séances mensuelles.</p> <p>En se rapprochant davantage des écoles et en allant mobiliser les familles à la sortie de l'école, de nouvelles familles, voire des enfants seuls ont fréquenté l'activité.</p>	<p>Moyens :</p> <p>Intervenant professionnel Association Clou Chauvigny.</p> <p>Référente Familles.</p> <p>Affichage dans le quartier la veille de la bibliothèque pour informer les familles.</p>



GIB'ATELIERS	<p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Renforcer les relations intra et interfamiliales.</p> <p>Provoquer le partage, la découverte et l'expérimentation d'outils éducatifs entre les parents et leur(s) enfant(s).</p> <p>Prendre le temps de faire ensemble.</p> <p>Provoquer la rencontre entre les familles du quartier.</p> <p>Proposer une première expérience collective pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés.</p>	<p>Contenu ;</p> <p>Les ateliers parents-enfants sont animés par l'animatrice Familles et de manière ponctuelle par des intervenants.</p> <p>Fréquence : deux fois par mois.</p> <p>Thèmes : choisis et validés par la Référente Familles et Pouvoir d'Agir ou l'animatrice Familles sur propositions des participants. Les activités proposées sont variées et adaptées à l'âge des enfants.</p> <p>Dans la mesure du possible, les animations sont en lien avec les projets transversaux de l'Association, afin que les familles puissent s'y investir.</p> <p>Déroulement en trois temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un temps d'accueil - un temps d'activité - un temps de discussion autour de ce qui vient de se vivre <p>17 ateliers ont été organisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mercredi de 9h30 à 10h30 pour les 0 à 3 ans avec des thèmes différents : éveil sensoriel, baby Gym, cuisine, jardinage, loisir créatif, etc. - Certains jours des vacances estivales sous la forme d'action passerelle avec l'Accueil de loisirs. - Le samedi de 10h à 11h pour les 3 ans et plus avec des thèmes différents : loisir créatif, cuisine, jardinage, danse, etc.
	<p>Public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a 14 fréquentations par des parents et 22 par des enfants. - La fréquentation est faible, un partenariat est en cours avec la PMI et la crèche « les lutins ». - Un diagnostic sur la famille a été effectué afin de repérer les besoins et les attentes du public 	<p>Moyens :</p> <p>Matériel adapté pour l'accueil des 0-3 ans.</p> <p>La Référente Familles et Pouvoir d'Agir ou l'animatrice Familles et lien social.</p> <p>Certains ateliers sont animés par des prestataires extérieurs.</p>

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

« GIBAU'COUP DE POUCE »

Objectifs :

Contribuer aux apprentissages des savoirs fondamentaux et du savoir-être élève.

Utiliser des méthodes pédagogiques « détournées » et enracinées dans la réalité quotidienne de l'élève pour retravailler posture et savoirs fondamentaux.

Mettre l'élève en situation de réussite et le valoriser pour favoriser l'estime de soi et faire évoluer le regard des adultes sur l'enfant.

Créer les conditions d'un dialogue avec les parents en valorisant leurs compétences et leur permettre de (re)prendre une place active dans le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s).

Démarche associative :

Elaboration des objectifs de l'accompagnement scolaire pour chaque élève avec l'équipe enseignante de l'Ecole Saint-Exupéry.

Les élèves sont orientés par les enseignants avec l'accord des parents. La Référente Familles rencontre, d'une part les enseignants de chaque élève, d'autre part les parents, afin de définir les pistes pédagogiques à travailler avec l'élève.

La référente famille est allée en début d'année scolaire dans chaque classe de CM1-CM2 afin de présenter le dispositif et ainsi éviter aux élèves participants d'être stigmatisés.

Pour cette année, l'Association a décidé de maintenir l'accès à l'accompagnement scolaire aux classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Concertation permanente avec les enseignants et les parents.

Organisation des ressources :

Financement Ville de Poitiers et CAF.

Coordination d'ensemble par la Référente Familles et l'adjoint familles

Intervention quotidienne de 4 animateurs salariés sur la période scolaire à partir de novembre (4 jours/ semaine)

Intervention hebdomadaire d'une sophrologue : Anne REBOURG

Intervention selon disponibilité de 13 bénévoles (certains sont partis et de nouveaux sont arrivés).

Partenariat avec le Service des Sports de la Ville de Poitiers (pratique du tir à l'arc, de l'escrime, jeux athlétiques, escalade)

Principales réalisations :

Nous accompagnons cette année 50 enfants. Chaque enfant bénéficie de 2 séances de 2 heures par semaine. Certains sont donc accueillis le lundi et le mardi et les autres le jeudi et le vendredi. Nous recevons donc 25 élèves tous les soirs. Ils sont répartis en 3 groupes (unités) de 8. Chaque groupe est encadré par 1 animateur salarié et 1 bénévole au minimum. Le lundi, un groupe profite de la bibliothèque de l'école Maternelle (les moins lecteurs), le mardi, un groupe profite d'une séance de sophrologie avec une professionnelle (les élèves ayant le plus de difficulté de concentration), le jeudi, un groupe pratique une activité sportive dans un gymnase à proximité de la Gibauderie (des élèves devant travailler la motricité ou la confiance en soi) et le vendredi, un groupe se rend à la médiathèque (cela permet de contribuer à un apport culturel).

En plus d'un accompagnement autour des devoirs, des clubs sont proposés pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de prendre plaisir à faire ensemble, d'être valorisés par la participation à des projets collectifs. Ces activités ont été organisées en clubs, changeant à chaque période.

Nous comptons dans nos effectifs 1 enfant qui bénéficie d'une reconnaissance de handicap. Nous avons adapté notre pédagogie et mis en place des outils afin de leur proposer un accompagnement adapté.

Nous impliquons les parents en échangeant avec eux chaque soir où l'enfant est accueilli. Cela nous permet de comprendre au mieux le contexte familial de l'enfant et de mettre en exergue le travail effectué par l'enfant en valorisant ses compétences. Encore cette année nous demandons à 1 parent de chaque famille de participer à une séance du Gibau'coup de pouce. Cela a pour objectif d'être transparent sur notre travail avec les enfants et de pouvoir donner des outils pédagogiques aux parents.

Fréquentation :

2020-2021 : 30 enfants

2021-2022 : 40 enfants

2022-2023 : 48 enfants

2023-2024 : 50 enfants

Toutes les familles ont été rencontrées individuellement à l'inscription. Elles sont reçues par la personne qui a fait travailler leur enfant.

<p>Groupe de parents d'enfants mobilisés pour l'intégration des enfants en situation de handicap</p>	<p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Améliorer la situation des enfants en situation de handicap et de leurs parents</p>	<p>Contenu ;</p> <p>Il s'agit d'un groupe de parents qui s'est constitué en mars 2022 lors de la semaine de lutte contre les discriminations organisées par le Local. Lors de cette soirée dédiée à la situation des enfants, des parents ont exprimé des difficultés très fortes et le souhait de poursuivre un travail collectif pour améliorer la situation.</p> <p>6 Maisons de quartier se sont mobilisées et le groupe a été animé par un salarié de la Maison de la Gibauderie et une salariée du Local. L'animation de ce groupe repose sur la démarche de Développement du Pouvoir d'Agir.</p> <p>Ce groupe s'est réuni 10 fois en 2023. C'est à la fois un groupe d'entraide entre parents et un groupe mobilisé pour améliorer la situation de toutes les familles en essayant d'améliorer les relations entre la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les familles.</p> <p>L'année 2023 a été marquée par les rencontres avec le service social de la MDPH puis la Direction qui a accepté de coopérer avec le groupe pour améliorer la relation de la MDPH et des parents.</p> <p>Le groupe a également participé au Congrès National des Centres sociaux qui s'est tenu à Lille en mai 2023. Le groupe a apporté un témoignage devant 70 personnes venus de toute la France.</p>
	<p>Public :</p> <p>- 20 parents actifs et environ 10 participations à chaque rencontre.</p>	<p>Moyens :</p> <p>Directeur de la Maison de la Gibauderie et la référente familles du Local.</p> <p>6 Maisons de quartier associées : Saint Eloi, La Blaiserie, Les 3 cités, Le Local, la M3Q, La Maison de la Gibauderie</p>

3. Bien vieillir à la Gibauderie

Objectifs opérationnels :

- Apporter une attention particulière aux personnes âgées les plus fragilisées en écoutant leurs difficultés et en les mobilisant afin qu'elles puissent proposer collectivement des actions qui répondent à leurs attentes et leurs besoins.
- Créer du lien social et lutter contre l'isolement.
- Stimuler les compétences physiques et cognitives au travers d'activités socialisantes et ludiques.
- Créer une cartographie des personnes âgées isolées du quartier afin de pouvoir communiquer sur nos actions collectives et individuelles.

Ressources :

- Subvention supplémentaire de la Conférence des financeurs départementale fléchée sur les ateliers Bien vieillir et fonds propres de l'Association.
- Coordination du projet par la Référente Familles.
- Une animatrice à 57 % équivalent temps plein.
- 2 bénévoles qui animent des ateliers mensuels d'informatique
- Communication : Divers supports tels journaux, magazines locaux, radio, etc...
- Suivi par la Commission Bien vieillir
- Constitution d'un groupe d'entraide bénévole
- Des bénévoles extérieurs qui viennent partager leurs connaissances professionnelles et/ou leurs passions.

Contenu :

- Démarche de développement du pouvoir d'agir : Au démarrage du projet Bien vieillir, la Maison de la Gibauderie a souhaité s'engager dans une démarche de développement du pouvoir d'agir, partant du principe que les salariés et les bénévoles ne connaissaient pas ce que vivent les personnes âgées vulnérables et qu'il n'y a qu'en les écoutant et en les associant qu'on pourrait trouver des solutions à leurs problèmes. L'équipe Bien vieillir, lors de ses rencontres avec les seniors du quartier, est dans une démarche d'écoute active. L'objectif est de repérer les personnes fragilisées, d'entendre leurs difficultés et de leur proposer de passer de l'individuel au collectif.
- Accompagnements individuels : Les demandes les plus communes sont les renseignements sur les dossiers d'Allocation Personnes Agées, les aides à la personne, le droit commun et l'accès au numérique.
- Ateliers et sorties : 79 actions ont été proposées sur l'année. Dans notre programmation nous avons apporté un soin particulier au fait d'alterner des ateliers de prévention et d'autres ludiques favorisant le lien social.
- Permanence numérique : En 2023, 2 permanences de 2 heures, délivrées par un conseiller numérique de la ville ont été mise en place pour répondre aux besoins des habitants sur les usages du numérique. Elles se sont arrêtées suite à une réduction de la proposition de la ville. Deux ateliers collectifs mensuels permettent de traiter les questions récurrentes. (12 ateliers ont eu lieu).
- Hors les murs : La référente Bien Vieillir et l'animatrice ont parcouru en période estivale le quartier en vélo ou à pied afin d'aller rencontrer les habitants qui ne se rendent pas à la maison de quartier. C'est dans le parc et autour du centre commercial qu'elles ont rencontré le plus de personnes. Ces moments ont permis une visibilité pour le secteur ainsi que pour toutes les autres propositions de la Maison de la Gibauderie (ateliers par et pour, programmation culturelle, etc...). Ces temps ainsi que les maraudes effectuées dans le cadre du réseau d'entraide font que le secteur est aujourd'hui bien identifié par les habitants.

- Semaine bleue au début du mois d'octobre : C'est la semaine nationale du vieillissement. En partenariat avec le centre socio-culturel des 3 cités, nous avons élaboré un programme varié (repas africain, ciné débat sur la place des seniors dans différentes cultures, balade sophrologique, Atelier de chant Chilien, Atelier de Calligraphie Thé dansant, etc...). Une trentaine de personnes du quartier ont participé à cet événement. Les publics des 2 maisons de quartier ont apprécié de se rencontrer. Des liens ont été créés entre le public et les professionnels. Des adhérents des 3 Cités sont devenus adhérents également à la Maison de la Gibauderie et un bénévole-administrateur des 3 cités est venu animer des ateliers au sein de notre maison de quartier.
- Réseau d'entraide bénévole : Les différents confinements ont mis en exergue de nombreuses situations d'isolement et de souffrance notamment chez les personnes âgées du quartier. Nous avons tenté d'y répondre par des maraudes et des appels téléphoniques. Des réunions publiques ont été tenues afin de réfléchir collectivement à la problématique des personnes âgées isolées du quartier. Conscients que des freins sont prégnants chez les personnes et qu'il serait difficile de les faire venir sur des temps collectifs, des habitants se sont proposés en tant que bénévoles pour aller les visiter à domicile pour tenter de répondre à leurs besoins. Une commission de pilotage du secteur bien vieillir a été créée. Elle a posé le cadre d'intervention du réseau. En 2023, une dizaine de personnes ont bénéficié d'un accompagnement et le réseau comptait 12 bénévoles. 2 personnes bénéficiant de la proposition sont décédées cette année.
- Semaine Solidaire : Afin que personne ne reste seul pendant les fêtes de fin d'année, nous avons décidé d'organiser des activités la semaine du 25 Décembre alors que la Maison est traditionnellement fermée à cette période. La référente Bien Vieillir et l'animatrice sont allés au domicile de seniors très isolés du quartier. Nous avons organisé une Boum de Noël et une sortie au restaurant « les essentiels ».
- Maraudes : Afin que tous les habitants du quartier puissent avoir connaissance du réseau d'entraide bénévole, il a été décidé avec la commission et les bénévoles du réseau de rendre visite à tous les habitants du quartier. 2 Maraudes ont été organisées en 2023.
- Groupe Développement du Pouvoir d'Agir : Dans le cadre du congrès national des centres sociaux qui a eu lieu du 12 au 14 mai avec pour thème Justice sociale et Démocratie, les Maisons de quartier de Poitiers ont réuni en juin 2022 les seniors qui avaient fait part d'injustices vécues en raison de leur âge. Suite à cette réunion, la référente Familles Bien vieillir de la Maison de la Gibauderie et une animatrice de la M3Q accompagnent un groupe de 10 seniors qui souhaitent agir sur le choix de leur fin de vie (renseignements sur la loi Claeys-Léonetti, directives anticipées...). Ils se sont réunis 10 fois en 2023 et ont poursuivi jusqu'en Mars 2024. L'année 2023 a aussi été marquée par la participation au Congrès National des Centres Sociaux et la rencontre avec la personne du CHU en charge de l'accompagnement à la rédaction des directives anticipées.

Public :

- Nombre de personnes : 126 personnes différentes ont participé à des ateliers en 2023
- Réseau d'entraide : 14 bénévoles
- Semaine solidaire (semaine de Noël) : 20 adhérents du secteur ont participé à nos actions
- Accompagnements individuels : 18 personnes en ont bénéficié



Atelier Bien vieillir

Evaluation du projet Bien vieillir :

Impact social souhaité	Marqueurs	Marqueurs	Indicateurs	2023
Par notre action, nous souhaitons favoriser le Bien vieillir dans le quartier de la Gibauderie	Les habitants âgés de + de 60 ans maintiennent ou recréent une vie sociale	La MG est attractive envers les publics cibles	Nbre de personnes de + de 60 ans reçues ou accompagnées individuellement par un bénévole ou un salarié	18 personnes
			Nbre de personnes différentes ayant participé à un atelier BV	126 personnes
			Nombre de nouveaux adhérents de + 60 ans	233 adhérents contre 242 en 2022
		La MG est accueillante, elle fidélise les participants	Les participants aux ateliers BV se sentent bien accueillis, recommanderaient la MG ...	Questionnaire non diffusé cette année.
		Les habitants passent de l'individuel au collectif	Nbre de personnes de + de 60 ans passées d'un accompagnement individuel (visite de bénévole, accompagnement social, permanence numérique) à une action collective	18 personnes sur 25.
	Les habitants de 60 et + sont acteurs de leur vie, du projet BV et de leur quartier	Les habitants âgés de 60 ans et + sont acteurs de la gouvernance et de la mise en œuvre du projet	Nbre de bénévoles de + de 60 ans impliqués dans le projet Bien Vieillir	20 bénévoles de + 60 ans
			Nbre d'ateliers proposés par les personnes âgées de + de 60 ans et réalisés	12 ateliers sur 85 ont été proposés par un bénévole et 5 ont été animés par un bénévole.
		Les habitants âgés de 60 ans et + sont acteurs de leur quartier ou leur ville	Nbre de bénévoles de + de 60 ans impliqués dans la Maison de quartier	49 bénévoles
			Nbre de fois où la MG a permis une adaptation des politiques publiques aux problèmes vécus par les habitants	0 fois

		Les habitants âgés de 60 ans et + sont acteurs de leur vie	Nbre de personnes accompagnées individuellement pour régler un pb (social, numérique...)	18 personnes différentes sur le secteur Bien vieillir + 20 personnes différentes accueillies chaque mois sur la permanence numérique en moyenne
			Nbre de groupe de travail sur des problématiques sociales issues des entretiens DPA et de l'écoute large	2 groupes inter maisons de quartier

4. Les actions pour tous

SORTIES POUR TOUS	<p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Favoriser les relations intra et interfamiliales.</p> <p>Organiser des sorties intergénérationnelles accessibles à tous.</p> <p>Faciliter les échanges entre les générations au travers d'activités partagées.</p> <p>Permettre des excursions collectives hors du périmètre quotidien.</p>	<p>Contenu :</p> <p>13 sorties ont été proposées aux familles (Family park, Festival du jeu de Parthenay, La tranche sur Mer, Royan ...)</p>
	<p>Public :</p> <p>Le public est mixte. Même si la majorité des participants présente un QF inférieur à 700 Euros, des habitants des Catégories socioprofessionnelles supérieures participent régulièrement aux sorties. Ces personnes pourraient tout à fait faire la sortie en autonomie mais elles préfèrent le côté convivial de la sortie de groupe. Les parents se rencontrent ainsi et peuvent échanger lorsqu'ils se croisent devant l'école ou au café parents.</p> <p>Les sorties ont accueilli de nouvelles familles du quartier.</p>	<p>Moyens :</p> <p>Coordination de l'organisation par la Référente Familles et Pouvoir d'Agir ou l'animateur Familles et lien social</p> <p>Transports en minibus ou bus de tourisme.</p> <p>Lors des sorties, l'équipe d'animation est à l'écoute des envies et des besoins du public. L'objectif est de Co construire le programme des sorties. En effet si elles ne correspondent pas aux attentes du public, elles seront peu investies.</p>

Objectifs opérationnels ;
 Rompre l'isolement d'habitants du quartier (nouveaux venus, personnes isolées, ...).
 Formaliser un espace où les habitants peuvent se rencontrer et échanger librement dans un cadre convivial.
 Accueillir leurs préoccupations au sein de la Commission familles et projets participatifs.
 Informer, communiquer et impliquer les habitants sur les actions de la Maison de la Gibauderie.

Contenu :
 Le Gi'pause café constitue la première approche pour les habitants qui découvrent la Maison de la Gibauderie. C'est un espace pour faire connaissance, être informé, ... Temps d'accueil volontairement libre (boissons chaudes, journal, échanges informels).
 Fréquence : Les Gi'Pauses Café se déroulent les mercredis pendant la période scolaire de 8h30 à 9h30. Il y a eu 36 Gi'pauses Café dans l'année. Le Gi'pause café se déplace devant les écoles et 1 matinée par mois devant le Centre Commercial.

Public :
 - Environ 40 personnes différentes ont participé dont 80% de femmes.
 - Les fréquentations sont différentes selon les lieux investis et la manière d'animer :
 > les Gi'pauses café à la Maison de la Gibauderie sont investies par les habitants habitués connus de l'Association.
 > les Gi'pauses café devant les écoles sont investies uniquement par des parents qui pour certains sont des habitués, pour d'autres des habitants avec qui nous avons un lien faible (parents de l'Accueil de Loisirs, Gibau'coup de pouce...)
 > les Gi'pauses café au Centre Commercial de la Gibauderie drainent un public plus âgé, parfois plus isolé et avec qui nous avons des liens faibles ou encore inexistant.

Moyens :
 L'implication salariée a été variable. Généralement l'action dure 1 heure et demie mais parfois lorsqu'elle est associée à une animation telle « Gibouldingues », cela peut durer toute la matinée.
 Partenariat avec les écoles et le périscolaire du quartier et avec les commerçants de la Gibauderie.

ATELIERS PAR ET POUR LES HABITANT·E·S

Objectifs opérationnels :

Renforcer le lien social, l'intergénérationnel et la mixité sociale.

Accompagner les personnes dans l'organisation de leurs projets de loisirs.

Associer les habitant·e·s à l'Animation Globale et aux projets transversaux de l'Association.

Contenu à la rentrée 2023 2024

Ateliers reconduits :

ATELIERS D'ENSEIGNEMENT (animés par un prestataire)

- Anglais niveau conversation (hebdomadaire, 4 participant·e·s)
- Anglais niveau intermédiaire (hebdomadaire, deux groupes de 10 ou 5 participant·e·s chacun)
- Art floral (mensuel, 10 participant·e·s)
- Couture (bimensuel, deux groupes de 8 et de 7 participant·e·s chacun)
- Espagnol (hebdomadaire 10 participant·e·s)
- Œnologie (mensuel, 5 participant·e·s)
- Théâtre enfant (hebdomadaire, 12 participant·e·s) et adulte (hebdomadaire, 18 participant·e·s)
- Vannerie (mensuel, 12 participant·e·s)
- Yoga (hebdomadaire, un groupe de 23 participant·e·s et un groupe de 26 participant·e·s)
- Tai-chi (hebdomadaire, 8 participant·e·s)
- Viet Vo Dao (hebdomadaire, 5 participant·e·s)

ATELIERS D'ECHANGES DE SAVOIR (animés bénévolement)

- Apprentissage du français (hebdomadaire, de 7 participant·e·s)
- Atelier auto réparation de vélo (hebdomadaire, en moyenne 3 participants/atelier)
- Cartonnage (hebdomadaire, un groupe de 12 participant·e·s)
- Club lecture « M et lire » (mensuel, 7 participant·e·s)
- Cuisine conviviale (mensuel, 21 participant·e·s)
- Généalogie (un atelier bimensuel et un atelier hebdomadaire, 17 participant·e·s)
- Informatique du mercredi et jeudi (inscription à la séance, 10 participant·e·s différent·e·s par atelier 2 fois par mois)
- Marche de loisir (3 fois par semaine, 19 participant·e·s)
- Philosophie (4 par an avec 10 participant·e·s)
- Photo (hebdomadaire, 18 participant·e·s)

Ateliers arrêtés ou modifiés :

- L'atelier théâtre ados a été supprimé (faute de participants)
- Création d'un atelier philo (4 par an)
- Suppression de l'activité écriture suite à l'arrêt du bénévole animateur

Ressources :

Fonctionnement : un·e référent·e bénévole par atelier même en cas d'animation par un·e professionnel·le.

Bénévolat pour l'animation des ateliers d'échanges de savoir.

Animation professionnelle pour les ateliers nécessitant un·e intervenant·e professionnel·le.

Coordination, suivi et évaluation par le Directeur de la Maison de la Gibauderie.

Public :

Plus de 274 participant·e·s âgé·e·s de 8 à 92 ans.



Participation à la mobilisation des centres sociaux du 30 janvier 2024

PROGRAMMATION CULTURELLE
EXPOSITIONS, CONFERENCES, SPECTACLES

Objectifs opérationnels :

Proposer à tous un enrichissement culturel.
Programmer et diffuser sur le quartier des propositions artistiques.
Soutenir et promouvoir les compagnies et artistes locaux.

Contenu :

Programmation de spectacles vivants
Programmation d'expositions

Public : Habitants du quartier et plus.

Ressources :

Agent logistique et programmation culturelle

Une commission d'une dizaine de bénévoles assure la programmation des spectacles, expositions et conférences autour de thématiques communes. Des bénévoles se relayent pour tenir la billetterie les soirs de spectacles.

11 Expositions	<p>Janvier 2023 : Exposition de peintures de Paula Gonzalez et Alain «Toc» Coulon. Février Mars 2023 : Exposition « La guerre d'Algérie, histoire commune, mémoires partagées ? » par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Et exposition sonore des Podcasts du collectif GONZO dans le cadre du projet Parlons d'Algérie. Avril 2023 : Exposition de peintures de Marie Noëlle Kouamé. Mai 2023 : Exposition des Giboul'dingues Bollywood Juin – Aout 2023 : Exposition de l'atelier photo de la Maison de la Gibauderie Septembre 2023 : Exposition « Les manifestations de la Maison de la Gibauderie » par le club photo. Septembre 2023 : Exposition de photographies par le Stade Poitevin « Les sportives à l'affiche ». Octobre 2023 : Exposition d'aquarelles de Guy Canel. Octobre 2023 : Exposition de dessins de Lucia Guillot Concha. Novembre 2023 : Exposition d'objets de curiosités de Stéphane Ragoonathsing.</p>
----------------	--

	Décembre 2023 : Exposition « De Natura» de Maud Angot, peintures.
2 Conférences	Février 2023 : « Les camps de regroupement pendant la guerre d'indépendance » Fabien Sacriste, spécialiste de l'Algérie et des camps de regroupement comme ceux dans lesquels Bernard Bourdet a officié. En partenariat avec les Archives dép. Octobre 2023 : Conférence « Allende, président du peuple » par Laurent CHEVREL, Professeur d'Histoire et Docteur en histoire contemporaine.
3 Ciné débat	Mars 2023 : « Les harkis » de Philippe FAUCON, en partenariat avec le cinéma Le Dietrich Mars 2023 : « Des hommes » de Lucas BELVAUX Octobre 2023 : « Chili 1976 » de Manuela Martelli
20 Spectacles	Février 2023 : Concert Les Funambules. Duo de violons Mars 2023 : Dîner concert « Nouhoum », groupe de musique Gnawa et repas préparé par le secteur familles Mars 2023 : Théâtre de la Troupe du 102 « Jusqu'à ce que la mort nous sépare » Mars 2023 : Parlons d'Algérie (2 représentations tout public + 1 représentation Collège FCP). Par le collectif Gonzo et à partir des témoignages de 30 habitants de Poitiers. Dans le même projet, 30 podcasts ont été créés et sont écoutables sur le site internet de la Maison de la Gibauderie. 4 ateliers philo ont également éclairés les réflexions durant cette période. Avril 2023 : Chorale du Chœur d'enfants de Poitiers Avril 2023 : Théâtre « L'importance d'être constant » par le théâtre de St Julien L'Ars. Mai 2023 : Concert de musiques indiennes par Greg Sauzet (cithare) et Teepu Khan (percus). Dans le cadre des Giboul'dingues Bollywood Juin 2023 : Théâtre de rue avec « Mathieu Moustache dans tous ses états ». Bal avec la « Guinguette de Peggy » dans le cadre de la Fête de quartier. Juin 2023 : Fête de la musique en partenariat avec la ville de Poitiers. Juin 2023 : Théâtre du club de la Maison de la Gibauderie (atelier enfant et adulte) Juin 2023 : Spectacle de fin d'année du Vestibule de la Parole Juillet 2023 : Théâtre de rue : « Welcome » de la Compagnie Tout par Terre. Juillet 2023 : Concert de chansons de Marie Crochet « J'ai faim d'bon sens mais ça va être plus simple d'aller m'faire cuire un oeuf ». Juillet 2023 : Concert de pop rock blues de « No More Winters ». Août 2023 : Ciné en plein air avec « La Brigade » de Louis-Julien Petit. Septembre 2023 : Théâtre marionnette Sortie de résidence de la Cie des Visseurs de clous. Septembre 2023 : Concert Guitare et voix « Obo et Mia » Octobre 2023 : Repas spectacle « Cantata Santa Maria de Iquique » œuvre majeure de la culture chilienne par le groupe Rumbo Sûr. Novembre 2023 : Concert Patrick Jean chante François Béranger. Novembre 2023 : « Petites histoires de grand courage ». Spectacle jeune public



Parlons d'Algérie Mars 2023

FÊTE DE QUARTIER	
<p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Animer la vie locale et renforcer le Vivre Ensemble.</p> <p>Organiser des temps festifs et fédérateurs rassemblant habitants et acteurs de la vie locale.</p> <p>Accompagner les habitants dans la réalisation de leurs projets.</p> <p>Favoriser la participation toujours plus large d'habitants et acteurs locaux.</p>	<p>Contenu : Fête de quartier du dimanche 26 juin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animations enfance • Espace détente animé par la Maison de la Gibauderie (salon de thé marocain) • Stands tenus par l'atelier photo et les partenaires (perles et bijoux par Gibaularge, Tournoi de belote par le GEM La Cordée • Mur d'escalade de la Mairie de Poitiers • Vide Grenier • Restauration de nouveau assurée par la Maison de la Gibauderie (menu bar à salade et grillades). • Restauration sucrée assurée par les jeunes. • Spectacle de Théâtre burlesque avec M MOUSTACHE et Bal avec la Guinguette de Peggy
<p>Public :</p> <p>Habitants du quartier de tous âges.</p>	
<p>Ressources :</p> <p>30 bénévoles pour la fête de quartier.</p> <p>20 salariés</p> <p>Coordination par la direction de la Maison de la Gibauderie.</p>	

LES GIBOUL'DINGUES : EXPOSITION - CARNAVAL – SPECTACLE

<p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Fédérer les associations et favoriser la rencontre de leurs membres.</p> <p>Développer des partenariats autour d'actions fédératrices.</p> <p>Faire se rencontrer des personnes issues de milieu ordinaire et du champ du handicap.</p>	<p>« Giboul'dingues, à Bollywood »</p> <p>La ville de Poitiers mandate à nouveau Poitiers Jeunes en 2023 pour organiser un carnaval. Le thème choisi est Bollywood.</p> <p>La Maison de la Gibauderie et les partenaires ont choisi de se saisir de cette thématique.</p> <p>Le projet a consisté à élaborer collectivement une exposition et un défilé des écoles.</p> <p>Les partenaires ayant participé sont : les écoles, les EHPAD, les résidences de Mignaloux.</p> <p>Environ 300 personnes différentes ont participé au projet.</p> <p>Le projet a abouti à une grande fête le vendredi 5 mai avec inauguration de l'exposition et concert de Greg Sauzet (cithare) et Teepu Khan (percus)</p>
---	--

Public : Adhérents enfants/adultes de la Maison de la Gibauderie, associations partenaires, accueils périscolaires municipaux, établissements scolaires du quartier, Crèche les Lutins, associations de parents d'élèves, établissements médico-sociaux agissant dans le domaine du vieillissement, du handicap ou de la psychiatrie.

Ressources humaines :

Bénévolat pour l'organisation de l'événement.

Implication des partenaires de la Maison de la Gibauderie.

Coordination du projet par la direction et un représentant du Conseil d'administration (Catherine GUERIN, secrétaire).



Giboul'dingues Bollywood 2023

5. Prêt de salle – soutien à la vie associative et démocratique

Prêt de salle – soutien à la vie associative et démocratique	
<p>Objectifs opérationnels :</p> <p>Soutenir la vie associative locale.</p> <p>Fédérer les Associations et développer des partenariats.</p>	<p>Contenu :</p> <p>Hébergement à titre gratuit (715 heures d'utilisation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 42 associations ont bénéficié du régime d'une gratuité mensuelle pour utiliser une salle (159 fois) - La ville de Poitiers (14 fois) - L'école Saint Exupéry (8 fois) - Evariste Galois (2 fois) <p>Hébergement à titre gratuit de partenaires ayant une action complémentaire avec la Maison de la Gibauderie (1577 heures d'utilisation). C'est le statut de partenaire hébergé valable un an. A la rentrée 2023, les partenaires hébergés étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gibaularge : activités de loisirs pour les habitants • Chœur des Champs : Chorale • La Gymnastique Volontaire de la Gibauderie : atelier Gym équilibre et Pilates • La Compagnie Bus 25 : résidence de théâtre • Vestibule de la parole : atelier amateur de contes et partenariat avec l'accueil de loisirs, sur la journée d'accueil des nouveaux habitants et les Giboul'dingues. • Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Poitiers : permanences d'information pour les modes de garde d'enfants et animations pour les assistantes maternelles • Les Im'patients : pairs aidants pour la solidarité et l'inclusion du handicap • L'APE OUITITIS : association des parents d'élèves • La Ligue des Droits de l'Homme : défense des droits et libertés
<p>Public : Associations partenaires du Projet d'Animation Globale de la Maison de la Gibauderie.</p>	
<p>Moyens :</p> <p>Mise à disposition régulière ou occasionnelle de salles. Location de salles à tarifs préférentiels.</p> <p>Intégration des Partenaires hébergés au sein de différents groupes de travail bénévoles</p> <p>Partenariat sur des thèmes ou des actions particulières.</p>	

6. Le Conseil de quartier

CONSEIL DE QUARTIER	
<p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Favoriser la participation du plus grand nombre d'habitants à la vie du quartier · Donner à chacun le sentiment d'agir pour son quartier <p>Favoriser les temps de rencontres des habitants pour porter des projets collectifs visant à l'amélioration du cadre de vie</p>	<p>Constat de grandes difficultés pour fidéliser les habitants pour participer aux réunions du Conseil de Quartier.</p> <p>Les projets B.P. 2022 réalisés en 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcours de santé seniors. • Plantation de haie • Stèle Mémorial des camps de prisonniers sur le quartier. • Travaux de plantation dans le Parc. • Jardins partagés • <p>Les projets B.P. 2023 approuvés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité théâtre de verdure • Station réparation vélo <p>Création d'un collectif d'habitants agissant sur le thème de l'urbanisation outrancière du quartier</p>
Public : Habitants du quartier.	
<p>Ressources humaines :</p> <p>Bénévolat pour l'animation des réunions du Conseil de Quartier, le suivi des travaux, les relations avec la collectivité.</p> <p>La participation des habitants du quartier est nécessaire pour construire ces projets aussi vous pouvez rejoindre les groupes de travail en vous adressant à : conseil.gibauderie@gmail.com</p> <p>Par son action, le Conseil de quartier de la Gibauderie accompagne les porteurs de projet dans les phases études et mise en œuvre.</p> <p>Le Conseil de Quartier est le relai des habitants auprès de la mission participation citoyenne de la ville notamment.</p> <p>Chacune de vos demandes ou de vos suggestions seront prises en compte aussi n'hésitez pas à nous contacter.</p>	

7. Animer le projet associatif

a. Partenariats et affiliation

Grâce à la mobilisation d'un environnement partenarial, le projet associatif de la Maison de la Gibauderie est développé en synergie avec les politiques publiques et les acteurs du Territoire.

I. Etat

L'association a continué de bénéficier de l'aide à l'embauche pour deux apprentis BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse et de l'Education Populaire).

II. Ville de Poitiers

Les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs réunissant la Ville de Poitiers, la CAF de la Vienne et les 10 maisons de quartier continuent de courir sur la période 2022 2025.

La ville, la CAF et les 10 Maisons de quartier, s'engagent sur une convention en 2 parties :

- un socle commun aux 10 maisons de quartier
- et une partie spécifique à chaque association qui correspond à notre projet d'animation globale.

Dans le socle commun, les 10 MQ, la ville et la CAF ont décidé d'agir collectivement pour des changements à opérer d'ici 2025 :

- Chaque parent se sent légitime à jouer son rôle de premier éducateur de son enfant au sein de la communauté éducative.
- Tous les habitants ont la possibilité de participer à la construction et/ou à la mise en œuvre des politiques publiques.
- Les habitants ont amélioré leurs conditions de vie du fait d'un meilleur exercice de leurs droits.
- Quel que soit leur lieu de vie, les habitants vivent sans crainte dans tous les espaces publics.
- Tous les habitants sont parties prenantes des décisions relatives à la transition écologique avec une vigilance à ne laisser personne au bord du chemin.

Etant donné son caractère à la fois novateur pour les maisons de quartier et urgent au regard du contexte, la dernière ambition relative à la transition écologique fait l'objet d'un chantier commun aux 12 partenaires démarré en 2022.

L'accompagnement de la Ville de Poitiers se matérialise de différentes manières :

- Soutien matériel et logistique :
 - Mise à disposition de matériel pour les manifestations diverses.
 - Mise à disposition du bâtiment et sa maintenance.
 - Mise à disposition de l'Ecole Evariste Galois pour les besoins de l'accueil de loisirs maternels.
 - Utilisation de la restauration scolaire municipale à l'Ecole Evariste Galois pendant les vacances scolaires pour l'Accueil de loisirs.
- Soutien financier dans le respect du vote du budget :
 - Des subventions intégrées liées à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs
 - Des subventions d'investissement ou de projet supplémentaires
- Instances de suivi du projet associatif par la Ville de Poitiers :

- L' élu.e de la Ville de Poitiers adjoint aux Maisons de quartier est « membre invité » (voix consultative) du Conseil d'Administration de l'Association.
- Une commission partenariale annuelle en fin d'année regroupe le Conseil d'Administration et la Ville de Poitiers. Cette année, compte tenu du renouvellement du Projet d'Animation Globale, la CAF représentée par les membres de la Commission d'Action Sociale et les techniciens référents ont également participé.
- Une commission partenariale annuelle collective a eu lieu pour la première fois cette année réunissant la ville, la CAF et les 10 Maisons de quartier
- Il existe également une réunion mensuelle des Directions de Maison de Quartier animée par le service Maisons de Quartier (1 réunion/ mois).

III. Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF)

42

Plusieurs conventions encadrent les soutiens financiers de la CAF à la Maison de la Gibauderie :

- La Prestation de Service Animation Globale et Animation Collective Familles.
- La Prestation de Service Accueil de Loisirs et ALOE (Accueil LOisirs Enfants).
- Le fonctionnement des Accueils de Loisirs 3-18 ans via le Contrat Enfance Jeunesse.
- Le soutien au secteur jeunesse (soutien aux projets des jeunes).
- Le soutien au secteur Familles REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)
- Le fonctionnement de l'accompagnement scolaire (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité – CLAS).

2023 est la première année du nouvel agrément « Centre social et culturel » dont bénéficie la Maison de la Gibauderie pour 4 ans de 2023 à 2026 suite à sa démarche de renouvellement opérée en 2022.

IV. La Fédération des Centres Sociaux de la Vienne (FCSV) :

L'affiliation à la Fédération des Centres Sociaux est marquée cette année par le Congrès des Centres sociaux de France qui s'est tenu du 12 au 14 mai à Lille.

Cet événement réunissant 4000 salariés et bénévoles des centres sociaux français a lieu tous les 10 ans (Lyon 2013). C'est un moment fédérateur qui permet d'élaborer le projet fédéral des années à venir.

Le Congrès 2023 a eu pour thème Justice sociale et démocratie. Le groupe de parents Inclusion mobilisé pour l'intégration des enfants en situation de handicap a témoigné lors d'un atelier réunissant 70 personnes.

V. Le Collectif des Maisons de Quartier

La Maison siège au Collectif des Maisons de quartier par la présence d'un administrateur et de la direction. C'est un espace politique de discussion et de défense de l'intérêt des Maisons de quartier à Poitiers. Cette année, les travaux du collectif ont été marqués le processus d'évaluation des CPO. Le deuxième chantier est le lancement d'une démarche collective à 10 Maisons de quartier sur la Transition écologique.

Concernant la Transition écologique, la démarche collective repose sur 6 chantiers

- Aller vers
- Mobilité
- Alimentation
- Logement

- Déchets/ seconde vie
- Bio diversité

La Maison de quartier participe au pilotage des groupes Aller vers, Mobilité et Déchets/ Seconde vie.

Un temps fort de l'année a été la plantation d'une mini forêt de 1000 arbres le 9 décembre avec 80 personnes issues des 10 Maisons de quartier de Poitiers.

VI. Le Groupement d'Employeurs Socio-Culturels (GESC) (8 réunions du Conseil d'administration)

En matière de gestion salariale, le Conseil d'Administration entend lutter contre le travail précaire (CDD et temps de travail « très » partiels), fidéliser et développer les compétences du personnel d'animation. Depuis octobre 2013, le Conseil d'Administration a donc recours au GESC pour co-employer des animateurs avec d'autres Maisons de quartier. Le GESC met aujourd'hui 6 salariés à disposition de l'Association sur les 20 postes de travail de la Maison de la Gibauderie.

43

Afin d'être acteur du GESC, le Directeur de la Maison de la Gibauderie est mandaté par le Conseil d'Administration de l'Association pour siéger au Conseil d'Administration du GESC. Il y siège en tant que secrétaire.

Le Directeur fait également partie du groupe technique : réunion des directeurs des associations adhérentes du GESC visant à éclairer les prises de décision du Conseil d'Administration.

Cette année, le GESC est marqué par une évolution de ses missions. En effet, une partie du territoire poitevin a été agréé Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée à compter de janvier 2023.

VII. Les partenaires hébergés

Les statuts de l'Association prévoient un statut de partenaire hébergés pour les associations qui justifient d'une complémentarité d'action avec la Maison de la Gibauderie. A ce titre, elle bénéficie d'un accès privilégié aux salles de l'Association.

Les associations concernées sont :

- La gym volontaire pour son offre d'atelier de Pilate et de Gym équilibre qui permet aux personnes de maintenir une activité physique douce
- Gibaularge pour son offre d'activité et sa complémentarité d'action avec le projet Bien vieillir de la Maison de la Gibauderie
- Les im'patients association de paire aidance dans le domaine du handicap psychique ont co animé un ciné débat avec nous.
- La chorale Chœur des Champs et le Vestibule de la Parole ont participé à notre programmation culturelle
- La Ligue des Droits de l'Homme a offert une exposition exceptionnelle de l'Agence Magnum réalisée pour les 100 ans de la FIDH qui a donné lieu à un projet au Gibau'coup de pouce et une exposition des enfants en parallèle
- L'association de parents d'élèves Ouisititi a co organisé un Loto des familles en partenariat avec notre secteur jeunes.

b. Vie des instances statutaires

Une Assemblée Générale s'est tenue samedi 26 mai 2023. Lors de l'AG, 4 membres sortants et 4 nouveaux administrateurs ont été élus au Conseil d'administration.



Assemblée Générale Mai 2023

Le Conseil d'Administration est constitué de 12 adhérents élus, d'un membre de droit représentant de la Fédération d'affiliation et d'un membre invité élu de la Ville de Poitiers. Sa fonction consiste à décider des grandes orientations de l'Association en matière de politique associative, gestion financière et salariale. Il s'est réuni 5 fois.

Lors du 1^{er} CA suite à l'AG, les mandats ont été votés comme suit :

- Sophie JEUSSEAUME, Présidente
- Catherine GUERIN, secrétaire et Dominique DUPONT, Secrétaire adjointe). Dominique récupère le poste occupé pendant plusieurs années par Marielle PAIN FAVRE qui avait démissionné peu de temps avant l'AG.
- Soumia RABI, Trésorier et Georges APOSTOLOU, Trésorier adjoint. En novembre 2022, suite à la démission pour raisons personnelles de Zakia.

Le Bureau prend les décisions relatives à la vie courante de l'Association. Il s'est réuni 3 fois toujours de manière élargie avec l'ensemble des administrateurs.

Six « commissions internes » thématiques ont pour objet de préparer les prises de décision du Bureau et du Conseil d'Administration :

- Commission Enfance jeunesse : 3 réunions
- Commission communication : 1 réunion
- Commission ressources : 3 réunions
- Commission prospective : 1 réunion
- Commission Partenaires hébergés : 1 réunion

Trois Commissions externes, ouvertes aux adhérents ont pour objet de programmer des activités :

- o Commission culture : 4 réunions
- o Commission Bien vieillir : 1 réunion

Conseil social et économique, composé cette année du délégué du personnel titulaire et du directeur :

- o 3 réunions du CSE se sont tenues

c. Ressources humaines bénévoles

La participation bénévole correspond à 3,4 équivalents-temps-plein, soit 5 270 heures en 2022.

La diminution du nombre d'heures de bénévolat s'explique par une diminution du nombre de bénévoles sur l'Accueil de loisirs et le nombre important d'heures bénévoles sur les ateliers de renouvellement du projet en 2022. Cependant, on remarque une augmentation du bénévolat sur le Gibau'coup de pouce et le Bien vieillir.

Comme l'an dernier, on note un renouvellement des formes de bénévolat (atelier vélo, bénévoles jeunes issus de la formation dédiée aux futurs enseignants du lycée Camille GUERIN au Gibau'coup de pouce) et du nombre de bénévoles impliqués. Ils sont 90 bénévoles en 2023.

Toutes les activités sont déployées dans le respect de la complémentarité bénévoles salariés.

Le bénévolat s'est réparti en 2022 de la façon suivante :

- La gouvernance de l'Association : 564 heures - avec notamment un temps important dédié au renouvellement du Projet d'Animation Globale – contre 1352 heures en 2022.
- La mise en œuvre du projet de l'Association : 4 706 heures (bénévolat d'activités, Gibau'coup de pouce...) contre 5282 heures en 2022.

d. Ressources humaines salariées

VIII. Politique de formation

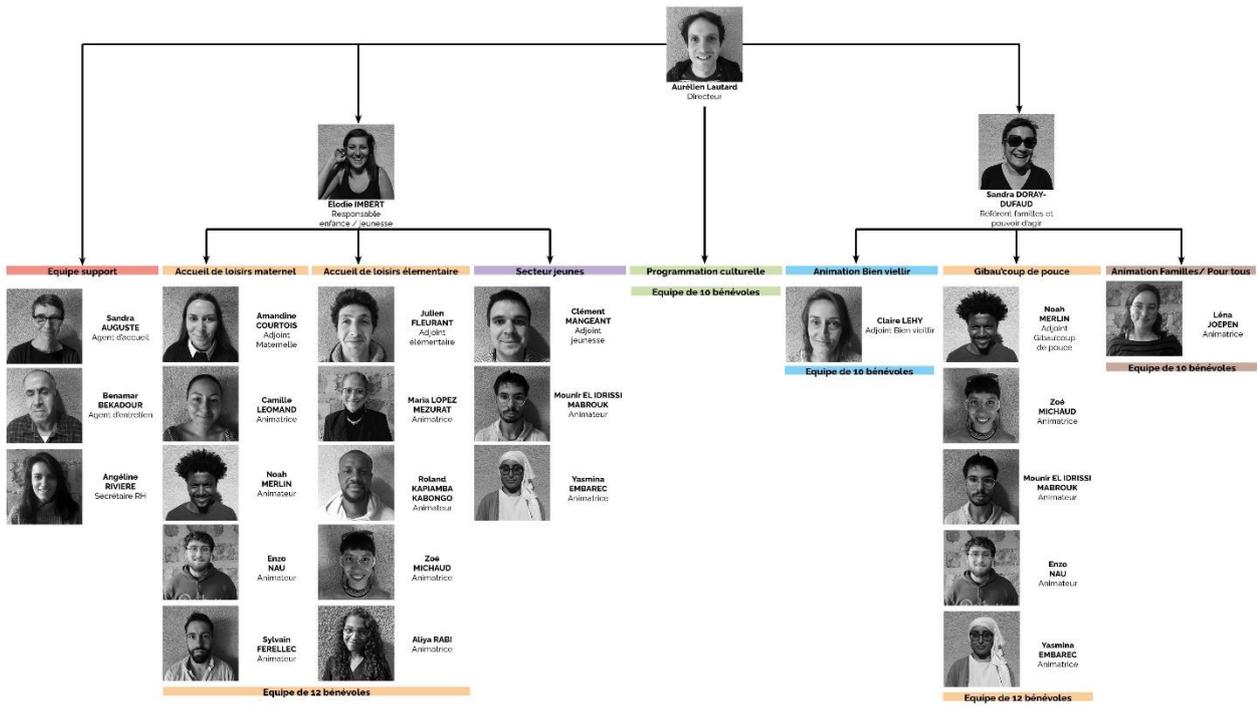
NOM DE LA FORMATION	Nbre de jours	SALARIES et BENEVOLES	STATUT	FONCTION (salariés) MANDAT (administrateurs)
PSC1	1	Noah MERLIN Marise MALANDA SADISSI, Léo COURBOIN, Roland KABONGO, Alison SOULET, Suzie RINGOT	SALARIE GESC	Animation
Habilitation Electrique	2	Benamar BEKADDOUR	SALARIE	Agent Entretien
Recyclage Habilitation Electrique	2	Sylvain BEAUCHAMPS	SALARIE	Logistique
SST	2	Sandra AUGUSTE	SALARIE	Agent d'accueil
Formation Laïcité	1	Tous Salariés et Bénévoles	SALARIE ET BENEVOLE	Tous
Accompagnement au stagiaire BAFA	1	Amandine COURTOIS Léo COURBOIN	SALARIE GESC	Adjoint Maternelle
Adaptation à la fonction	6	Clément MANGEANT	SALARIE	Adjoint Jeunesse

d'animateur jeunesse				
Croisement des savoirs	5	Sandra DORAY DUFAUD, Aurélien LAUTARD Jeannine RONDEAU	SALARIE BENEVOLE	Référent Famille et pouvoir d'agir, Directeur
FAVE (Faire émerger et animer des Actions collectives à Visée Emancipatrice)	6	Clément MANGEANT, Elodie BONNET, Claire LEHY, Débora AYASSOU, Aurélien LAUTARD	SALARIE	Adjoint Jeunesse, Responsable Enfant/Jeunesse, Adjoint BV, Adjoint Gibau/coup de pouce, Directeur
Lutte contre le harcèlement	1	Clément MANGEANT	SALARIE	Adjoint Jeunesse
Les Bases du Management	3	Amandine COURTOIS, Débora AYASSOU	SALARIE	Adjoint Maternelle, Adjoint Gibau/coup de pouce
Animation participative	2	Clément MANGEANT	SALARIE	Adjoint Jeunesse
Comprendre et appliquer la nouvelle rémunération de la CCN Alisfa	2	Aurélien LAUTARD	SALARIE	Directeur
Professionaliser ses pratiques de direction et de management de structure et d'équipes	4	Aurélien LAUTARD	SALARIE	Directeur
Montage vidéo	2	Sylvain BEAUCHAMPS	SALARIE	Agent d'entretien

IX. Evolution de l'équipe salariée

Les recrutements	Contrat à Durée Indéterminée (CDI)	AUGUSTE Sandra – Agent d'accueil JOEPEN Lena – Animatrice LOBOUAKA Jerome – Comptable RABI Aliya – Animatrice LEOMAND Camille - Animatrice
	Groupement d'Employeurs Socio-Culturels (CDD-CDI GESC)	BONJOTIN Lucianna LESTREMAU Marie MALANDA SADISSI Marise MELZI Brahim PIET Sophie RINGOT Suzie
	Contrats à Durée Déterminée pour renforcer l'équipe d'animation (CDD-CEE)	ALTUNJI Rama BASTIEN Nina BROQUEREAU Alessandro BROUSSE Loudy CISSE Bintouba DAEBES Nour DEBON Anatole DIABY Nafissatou DIAKITE Chaick EMBAREC Yasmina – Apprenti GONCE SOUMAH Léa JOYAU Lucas LESTREMAU Marie LOPEZ MEZURAT Maria MARCEAUX ROCHER Eleonor NGANTCHA Sara RABI Nora ROY BARBAULT Alais RULLIER Camille SOULAH Lydia TONTON Aurélien VILLETTE Alice
Les départs	Contrat à Durée Indéterminée (CDI)	AYASSOU Débora FAURE Laura PICART Isabelle PIROT Aurore
	Groupement d'Employeurs Socio-Culturels (CDI GESC)	BONJOTIN Lucianne BROUSSE Loudy COURBOIN Leo LESTREMAU Marie MCHAMED Saad MALANDA SADISSI Marise RINGOT Saad RIVIERE Emilie SOULET Alison

X. Organigramme au 25 mai 2024



3. RAPPORT FINANCIER 2023

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Bilan actif

	Brut	Amort. &	Net au	Net au
		Dépréciations	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	2 959	2 959	-	-
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et de développement			-	-
Donations temporaires d'usufruit			-	-
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	2 760	2 760	-	-
Autres immobilisations incorporelles	199	199	-	-
Immobilisations incorporelles en cours			-	-
Avances et acomptes			-	-
Immobilisations corporelles	828993	319 336	509 657	558 792
Terrains			-	-
Constructions	649 753	166 744	483 009	513 621
Installations techniques, matériels et outillages industriels	179240	152 592	26648	45171
Autres immobilisations corporelles			-	-
Immobilisations corporelles en cours			-	-
Avances et acomptes			-	-
Biens reçus par legs ou donations			-	-
Immobilisations financières	15199		15199	15154
Participations et créances rattachées			-	-
Autres titres immobilisés	3584		3584	3538
Prêts			-	-
Autres	11 616		11616	11616
Total I	847152	322 295	524857	573946
ACTIF CIRCULANT				
Stocks			-	-
Matières premières et autres approv.			-	-
En cours de production de biens			-	-
En cours de production de services			-	-

Produits intermédiaires et finis			-	-
Marchandises			-	-
Avances et acomptes versés sur commandes			-	-
Créances	91885		91885	88817
Usagers et comptes rattachés	-10240		-10240	-12960
Créances reçues par legs ou donations			-	-
Autres créances	102 125		102125	101777
Divers			271743	285658
Valeurs mobilières de placement			-	-
Instruments de trésorerie			-	-
Disponibilités	269870		269870	283661
Charges constatés d'avance	1873		1873	1997
Total II	36369		363629	374474
Frais d'émission des emprunts (III)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1210780	322 295	888485	948420
Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	Net au	Net au
	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	206666	206666
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	275259	285445
Excédent ou déficit de l'exercice	3115	-10186
SITUATION NETTE	485040	481925
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	100703	113305
Provisions réglementées		
Total I	585744	595229
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	5220	
Total II	5220	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5507	5433
Total III	5507	5433
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	197718	226650
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50473	61939

Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	21842	16748
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	-	2963
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	21983	39458
Total IV	292015	347758
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	888486	948420

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	9 559	6 184
Ventes de biens et de services	385 246	351 249
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	384 860	345 065
Dont parrainages	386	
Produits de tiers financeurs	335 990	332 049
Concours publics et subventions d'exploitation	335 930	332 049
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	30	-
Dont Dons manuels	30	
Dont Mécénats	-	-
Dont Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	19 626	14 567
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	9 472	6 833
Total I	759476	704699
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	540	926
Variation des stocks	-	-
Autres achats et charges externes	306 653	272 702
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 304	6 477
Salaires et traitements	322 544	309 436
Charges sociales	69 428	66 074
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	49 825	51 802
Dotations aux provisions	74	2 287
Reports en fonds dédiés	5 220	
Autres charges	5 569	3 111
Total II	766157	712815
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 6681	- 8116
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		18
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 264	1 124
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total III	1264	1142
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	2 215	2 645
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	2215	2645

2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	- 951	- 1503
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	- 7 632	- 9 619
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	231	1 472
Sur opérations en capital	12 601	12 687
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	12 832	14 159
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 085	14 725
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Total VI	2 085	14 725
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	10747	- 566
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V+IX)	773573	719999
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	770457	730185
EXCEDENT OU DEFICIT	3 115	-10 186

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	84320	99518
Bénévolat	132428	107396
TOTAL	216748	206914
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	132428	107396
Prestations en nature		
Personnel bénévole	84320	99518
TOTAL	216748	206914

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

La Maison de la Gibauderie a pour objet d'assurer l'animation socioculturelle du quartier, la coordination des activités des différentes associations, l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants, la gestion de la Maison de la Gibauderie et de tout autre équipement - à titre locataire ou propriétaire - nécessaire à la réalisation de son Projet d'Animation Globale et de ses activités.

Règles et méthodes comptables

Désignation :

Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 888 486 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un Bénéfice de 3 115 €. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe

De prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes Annuels.

La Méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la Méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont

Exprimés en Euros.

Les conventions ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 Et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général Applicable à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition Pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits Par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs à titre gratuit et par voie d'échange. Le Coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de Douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux Et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour Mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont Rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne Peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif En place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés En charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction De la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens Non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non Significatives ou non mesurables.

Créances et Dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur vénale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur Comptable.

Provisions

La provision pour engagement de retraite s'élève à 5 507 € au 31/12/2023

Cette provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel en fonction des

Hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans à l'initiative du salarié
- Table de mortalité INSEE 2022
- Turn over 2% constant
- Taux de progression des salaires 3% constant,
- Taux d'actualisation 3.17 %
- Taux de charges sociales : 40% pour les non cadres 45% pour les cadres

Produits et Charges Exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont Pas liés à l'activité normale de l'Association.

Rémunérations

Afin d'éviter la divulgation d'une information à caractère confidentiel, cette rubrique

Ne sera pas servie

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Concessions brevets licences marques logiciels	2 760	0	0	2 760
- Autres immobilisations incorporelles	199	0	0	199
Immobilisations incorporelles	2 959	0	0	2 959
- Constructions sur sol propre	649 753	0	0	649 753
- Installations techniques, matériel et outillage	36 490	0	0	36 490
- Installations générales, agencements aménag. divers	27 425	0	0	27 425
- Matériel de transport	25 307	0	0	25 307
- Matériel de bureau et informatique mobilier	80 248	690	0	80 938
- Autres	9 079	0	0	9 079
Immobilisations corporelles	828 302	690	0	828 992
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0
- Autres titres immobilisés	3 538	45		3 583
- Autres immobilisations Financières	11 616	0		11 616
Immobilisations financières	15 154	45	0	15 199
ACTIF IMMOBILISE	846 415	735	0	847 150

Amortissement des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais établissement, recherche et développement	0			0
- Donations temporaires d'usufruit	0			0
- Concessions brevets licences marques logiciels	2 760	0	0	2 760
- Autres immobilisations incorporelles	199	0	0	199
Immobilisations incorporelles	2 077	0	0	2 077
				0
- Terrains	0			0
- Constructions sur sol propre	136 132	30 612		166 744
- Constructions sur sol autrui	0			0
- Installations générales, agencements aménag. const.	0			0,00
- Installations techniques, matériel et outillage	29 975	3 130	0	33 105
- Installations générales, agencements aménag. divers	28 140	6 043		34 183
- Matériel de transport	16 595	5 061	0	21 656
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 590	4 978	0	54 568
- Autres	9 079	0	0	9 079
Immobilisations corporelles	269 511	49 825	0	319 336
				0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0
				0
TOTAL	272 470	49 825	0	322 295

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 93758 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	-10 240	-10 240	
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	102 125	102 125	
Charges constatées d'avance	1 873	1 873	
Total	93 758	93 758	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

			Montant
Créances clients et comptes rattachés - produits à recevoir	450	450	
Personnel - produits à recevoir	901	901	
Charges sociales - produit à recevoir			
Impôts et taxes - produits à recevoir			
Divers - produits à recevoir			
<i>'Caf - Subvention à Recevoir</i>	92 062	92 062	
<i>'ASP - Aide à l'emploi à recevoir</i>	0	0	
<i>'Ville - Subvention à recevoir</i>			
<i>'MSA - Subvention à Recevoir</i>			
<i>FONJEP</i>	7 107	7 107	
<i>'Uniformalion - Subvention à Recevoir</i>	1 605	1 605	
Fournisseurs débiteurs	0	0	
Total	102 125	102 125	0

NOTES SUR LE BILAN

Fonds Propres

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la Clôture de l'exercice
Fonds Propres sans droit de reprise	206 666		0		206 666
Réserves pour projet de l'entité	0			0	
Report à nouveau	285 444	-10 186			275 259
Excédent ou déficit de l'exercice	-10 186	10 186	3 115	0	3 115
SITUATION NETTE	481 924	0	3 115	0	485 040
Subventions D'investissement	113 305			12 602	100 703
TOTAL	595 229	0	3 115	12 602	585 744

Subventions d'investissement

Tableau des subventions d'investissement

		Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :					
	Affectés à des biens renouvelables	25 240		828	24 412
	Affectés à des biens renouvelables	137 000			137 000
TOTAL		162 240	0	828	161 412
Quotes-parts virées au résultat : :					
	Affectés à des biens renouvelables	11 745	3 904		15 649
	Affectés à des biens renouvelables	37 190	8 698	828	45 060
TOTAL		48 935	12 602	828	60 709
		113 305			100 703

Provisions pour charges

TOTAL

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation

Financières

Exceptionnelles

Provision pour charge :

Provision pour engagement retraite

Notes sur le bilan

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2023

au 31/12/2023

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour charges	5 433	74			5 507
TOTAL	5 433	74	0	0	5 507
Répartition des dotations et reprises :					
Exploitation		74	0		
Financières					
Exceptionnelles					

Provision pour charge :

Provision pour engagement retraite

5 507

Dettes**Etat des dettes**

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit	197 718	29 119	119 732	48 867
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 473	50 473		
Dettes fiscales et sociales	21 842	21 842		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	21 983	21 983		
TOTAL	292 016	123 417	119 732	48 867
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 801			

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	6 912
Personnel - congés à payer	2 435
Personnel - autres charges à payer	901
Charges s/provision congés à payer	563
Organismes sociaux à payer	0
Etat charges a payer	14 683
Autres charges à payer	443
Total	25 937

Garantie des emprunts

	Engagement financiers reçus
Caution solidaire de GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE	197 718

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Autres	1 873		
Total	1 873	0	0

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
PCA CLAS	3 600		
PCA INNOV JEUNES 2023	0		
PCA Sub département	0		
PCA CAF Soutien exceptionnel	0		
PCA Activités	2 528		
PCA Adhésions	15 854		
Total	21 982	0	0

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions

Ventilation des subventions

Nature du concours ou de la subvention	Région	Etat	Département	Ville	CAF	Montant global
			-	-	-	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
ETAT - ASP		8 213	-	-	-	8 213
ETAT - FONJEP		7 107				7 107
DEPARTEMENT - Actions			11 000			11 000
REGION	6 520					6 520
VILLE - Fonctionnement				123 324		123 324
VILLE - CLAS				6 000		6 000
VILLE - Accueil de loisirs				149 701		149 701
VILLE - Culture				4 000		4 000
VILLE - Actions				0		0
VILLE -Vacances Pour Tous				9 300		9 300
GRAND POITIERS				1 000		1 000
CAF - Fonct. secteur jeunes					3 500	3 500
CAF - REAAP					3 600	3 600
CAF - Exceptionnel					2 665	2 665
	6 520	15 320	11 000	293 325	9 765	335 930

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance. Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Notes sur le compte de résultat

Contributions volontaires en nature

	N	N-1
Ressources		
Dons en nature		
Prestations en nature	132 428	107 396
Bénévolat	84 320	99 518
Total	216 748	206 914
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	132 428	107 396
Prestations		
Personnel bénévole	84 320	99 518
Total	216 748	206 914

Prestations en nature

4. RAPPORT D'ORIENTATION 2024

La Maison de la Gibauderie traverse en 2024 sa première crise financière. J'ai écrit à tous les adhérents en janvier 2024 pour leur expliquer au nom du CA. La hausse des salaires de la convention collective, qui était nécessaire car la filière de l'animation était l'une des moins bien payées du pays, nous a occasionné une surcharge de 10% de la masse salariale. Et tout n'est pas réglé car nous ne parvenons pas à recruter un comptable car nous ne payons pas assez. En outre, la Maison est impactée comme tout le monde par l'inflation. En outre, je rappelle que nous remboursons l'emprunt qui a permis l'agrandissement de cette maison en 2017 (28 000 euros par an).

Nous avons passé l'hiver et le printemps à chercher des solutions pour résorber le déficit prévisionnel de 40 000 euros tout en maintenant l'ensemble de nos objectifs sociaux permanents et complémentaires :

- la convivialité et le développement du lien social
- la citoyenneté et l'éducation populaire
- la justice sociale et l'accès aux droits
- la transition écologique

Nous ne sommes pas seuls pour faire face à cette crise. Nous sommes assidus sur les groupes de travail du Collectif des Maisons de quartier (qui rassemble les 10 MQ de Poitiers, toutes confrontées à un déficit prévisionnel d'environ 10%). La CAF a contribué à la résorption du déficit en augmentant son financement de 15%. La Ville de Poitiers a contribué de manière moindre, en gelant le financement alors qu'elle diminue les subventions aux autres associations de Poitiers.

Voici les décisions prises par le CA en interne pour revenir à l'équilibre :

- non remplacement de Sylvain, le salarié chargé de la culture, de la logistique et de la communication
- fermeture de l'accueil 4 matinées par semaine en période scolaire (et qq semaines pendant les vacances) pour affecter notre agent d'accueil Sandie à des missions de communication
- reprise de quelques temps d'accueil par Elodie (la directrice de l'accueil de loisir)
- ventilation des missions de la logistique sur les salariés en poste
- réduction des activités culturelles (le directeur Aurélien assurant lui-même les soirées en remplacement de Sylvain)
- réduction du budget de ménage
- renoncement à des activités déficitaires, notamment culturelles
- mot d'ordre général de dépenser moins

A l'égard de nos usagers, nous avons entamé une révision générale de la politique tarifaire, qui sera applicable à la rentrée scolaire 2024. Les hypothèses de gratuité, qui étaient nombreuses, ont été rediscutées, ainsi que tous les tarifs. Le principe est désormais que l'usage des locaux et le bénéfice d'un temps de travail salarié (inscription, ménage, logistique...) sont désormais facturés. Seules demeurent quelques hypothèses de gratuité :

- usage gratuit de 3 petites salles par an pour toute association de Poitiers
- usage gratuit de la grande salle 1 fois par an (une soirée de semaine) pour chaque association hébergée

Les associations hébergées, qui sont celles dont l'activité contribue aux missions de la Maison, n'ont plus la gratuité des locaux mais bénéficient d'un tarif préférentiel.

Tous les tarifs ont été ou vont être augmentés : certains faiblement (l'accueil de loisirs), d'autres beaucoup plus (location de salles).

Je rappelle que la meilleure manière d'assurer l'accès à la Maison de quartier est de faire une progressivité des tarifs en fonctions des revenus. Nous appliquons ce principe à toutes nos activités et nous invitons les associations à y réfléchir.

Nous sommes dotés d'un outil d'évaluation continue de notre action. Tous les 6 mois nous faisons le point sur notre progression dans nos objectifs : nous analysons nos succès et nos échecs et cela donne à chacune des orientations concrètes que les salariés et bénévoles mettent en œuvre. Ce pilotage rapproché de 6 mois en 6 mois est précieux pour ajuster au mieux, notre action quotidienne et aussi pour prendre les meilleures décisions dans ce contexte de tension financière.

Le CA vous présente aujourd'hui un budget prévisionnel à l'équilibre, mais un fonctionnement dégradé par des sacrifices importants. C'est pourquoi nous continuerons notre réflexion et nos décisions pour retrouver des marges de manœuvres pour améliorer les conditions de travail des salariés et des bénévoles, et la qualité du service rendu aux habitants qui fréquentent cette maison. Je remercie Aurélien, qui est le garant sans faille de notre projet, et les membres du CA, qui ont supporté des mois de débats et de décisions difficiles sans se décourager. L'objectif est de mettre en place une organisation satisfaisante et un modèle économique soutenable, afin que la sérénité revienne et nous permette de nous consacrer à nos missions de terrain auprès des habitants.

La Présidente de l'association pour le CA

Sophie Jousseume

5. BUDGET PREVISIONNEL 2024
POITIERS

BUDGET GENERAL

Budget prévi 2024, Exercice N+1 du 01.01.2024 au 31.12.2024

60 ACHATS		
604100	Blanchisserie	150.00
604200	Transport	10 650.00
604300	Prestations extérieures	45 400.00
604400	Activités Par et Pour	2 500.00
604500	Impressions et Affiches	1 150.00
604600	Sorties Extérieures	8 662.50
604910	GESC	100 299.27
606300	Petit équipement	2 114.32
606310	Produits d'entretien	1 500.00
606330	Livres et Jeux	410.00
606400	Fournitures administratives	1 173.47
606500	Petits Logiciels	5 034.98
606600	Carburant et gaz	1 450.00
606800	Petits consommables (peinture,etc...)	3 502.00
606810	Alimentation	14 234.00
606830	Médicaments	180.00
607000	Marchandises	400.00
609000	Rabais Remise Ristourne sur Achats	-3.15
Total :		198 807.39

61 SERVICES EXTERIEURS		
611000	Sous-traitance générale	200.00
611102	Comptoir des RH	5 500.00
611200	Ménage	3 000.00
611500	Prestations GUSO	300.00
613100	Locations véhicules	2 400.00
613200	Locations Immobilières	4 000.00
613500	Locations mobilières	500.00
613501	BNP PARIBAS C227	785.22
613502	BNP PARIBAS BH3622	297.01
615200	Entret.& réparat./biens immos	147.60
615500	Entret.& réparat./biens mobil.	270.00
615520	Entretien et réparations véhicules	1 120.00
615600	Maintenance	60.00
615601	SFERE BUREAUTIQUE C227	2 500.00
615602	SFERE BUREAUTIQUE BH3622	150.00
615603	Maintenance SRT	2 357.34
615605	Maintenance ALGA	600.00
616100	Primes assurances-multirisques	4 060.00
618100	Documentation générale	130.00
618300	Documentation technique	20.00
Total :		28 397.17

70 REMUNERATIONS DES SERVICES		
706002	PS CAF ALSH	42 750.17
706003	PS CAF ALOE	11 476.83
706004	PS CAF BONUS TERRITOIRE	66 499.00
706005	PS CAF JEUNES	27 621.00
706100	Produits des activités	107 000.00
706230	PS CAF AGC	80 766.00
706231	PS CAF ACF	27 020.00
706232	PS CAF TLF	4 000.00
706233	PS CAF CLAS	18 978.00
706300	PS MSA	250.00
708100	Location de salle	8 000.00
Total :		394 361.00

74 SUBVENT.D'EXPLOITATION		
741000	Subv.de fonctionnement ETAT	5 000.00
741300	ETAT - Aide à l'emploi	6 792.00
741400	ETAT Subvention FONJEP	7 164.00
743000	Sub.fonctionnement-DEPARTEMENT	13 206.00
744000	Subv.fonctionnement-VILLE CLAS	6 000.00
744001	Subv.fonctionnement-VILLE CEJ	150 000.00
744002	Subv.fonctionnement-VILLE	124 999.00
744003	Subv.fonctionnement-VILLE Culture	3 000.00
744004	Subv. fonctionnement Vacances pour Tous	19 770.00
745000	Subv.fonctionnement - CAF REAAP	17 419.00
745001	Subv. fonctionnement CAF Sub Jeunes	3 500.00
Total :		356 850.00

75 AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE		
756200	Adhésion Associations	266.67
756300	Adhésion famille et individuelle	5 270.67
Total :		5 537.34

76 PRODUITS FINANCIERS		
768100	Intérêts des cptes financiers	1 200.00
Total :		1 200.00

77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
777000	QP subv.invest.aff.cpte résultat	11 250.00
Total :		11 250.00

79 TRANSFERTS DE CHARGES		
791000	Transferts de charges	400.00
Total :		400.00

BUDGET GENERAL

Budget prévi 2024, Exercice N+1 du 01.01.2024 au 31.12.2024

62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
622600	Honoraires	14 400.00
622700	Frais d'acte et de contentieux	6 074.11
625100	Voyages et déplacement	400.00
625300	Frais de restauration	2 646.54
626100	Téléphone fixe et Internet	562.59
626200	Frais Postaux	1 150.00
626300	Téléphone Portable	2 065.00
627000	Services bancaires & assimilés	1 108.67
628100	Concours divers, cotisations..	9 500.00
628600	Formation des Salariés	1 500.00
Total :		39 406.91
63 IMPOTS, TAXES ET VERSEM.ASSIMIL		
631100	Taxes sur les salaires	450.00
633300	Part.empl.format.profes.contin	1 150.00
Total :		1 600.00
64 CHARGES DE PERSONNEL		
641100	Salaires & appointements bruts	437 796.00
645600	Cotisation Mutuelle	70.00
647200	Versts aux Com.Entrep.& d'Etab	3 000.00
647500	Médecine du Travail	1 500.00
648000	Autres charges de personnel (O.S.)	4 760.00
Total :		447 126.00
65 AUTRES CHARGES GESTION COURAN		
651000	Redevance Concession Brevet	3 050.00
651600	Droit d'auteur	682.49
Total :		3 732.49
66 CHARGES FINANCIERES		
661100	Intérêts des emprunts & Dettes	2 028.38
Total :		2 028.38
68 DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS		
681620	Dotations aux amort pour dépré. immo Cor	48 500.00
Total :		48 500.00
Total charges :		769598.34
Total produits :		769598.34